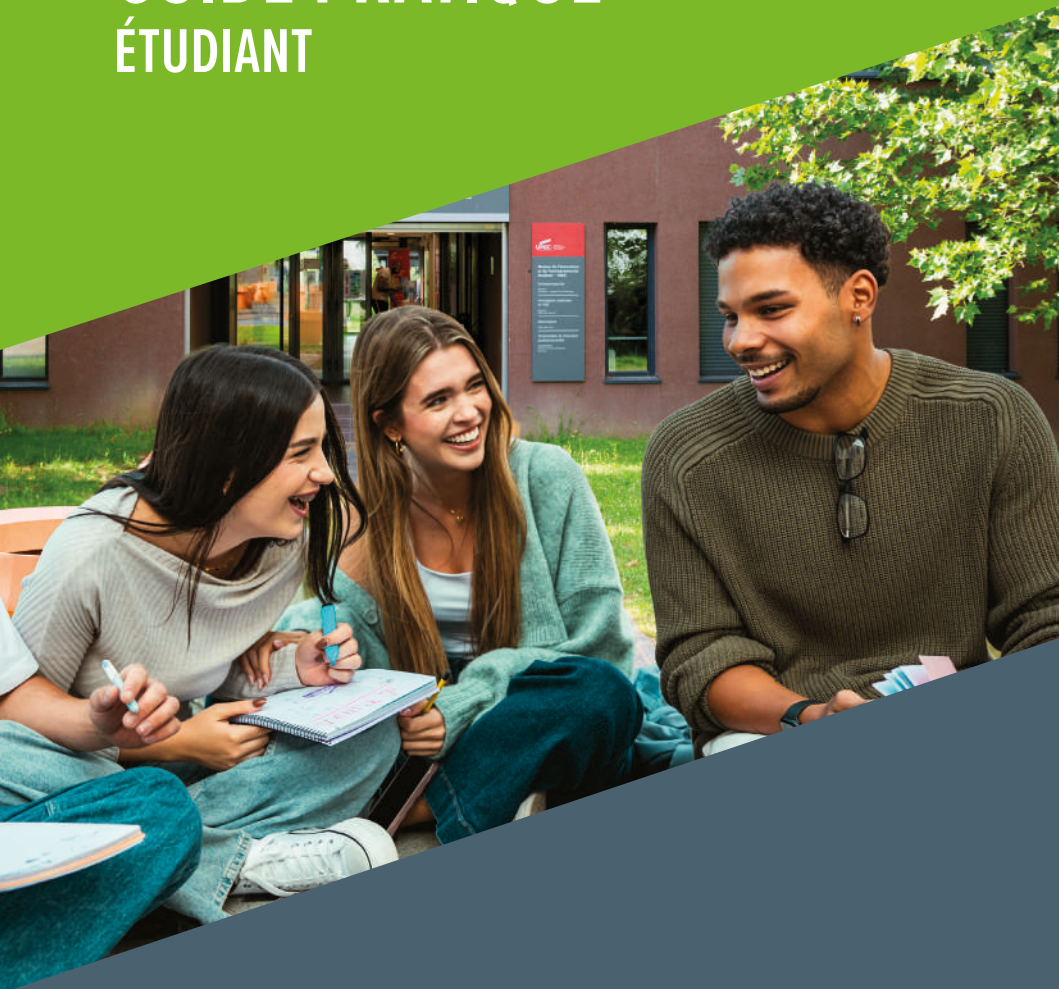


GUIDE PRATIQUE ÉTUDIANT



GUIDE CONÇU ET RÉALISÉ PAR LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION, JUILLET 2026

Avec la contribution de :

- la Direction des études et de la vie étudiante ;
- la Direction des relations internationales ;
- la Direction des systèmes d'information ;
- la Direction du patrimoine et du développement durable ;
- le Service commun de documentation.

TOUTES LES INFOS SUR VOTRE VIE ÉTUDIANTE SUR :

www.u-pec.fr
ecampus.u-pec.fr

SUIVEZ TOUTE L'ACTU DE L'UPEC SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Instagram

UPECofficiel

 Facebook

/upec.officiel

 Bluesky

@upecofficiel

 LinkedIn

Université Paris-Est Créteil – École

 Youtube

UPECofficiel





LE MOT DE VOTRE VPE

Anaïs
KACI
VICE-PRÉSIDENTE
ÉTUDIANTE



Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous voilà désormais à l'UPEC, et je tiens d'abord à **vous souhaiter la bienvenue**. En intégrant l'université, vous entrez dans **un espace où l'on construit ses savoirs, ses engagements, ses rencontres** et, souvent, **une partie de soi**.

Notre université est **publique, engagée, inclusive et profondément attachée à la réussite de toutes et tous**. À l'UPEC, la vie étudiante n'est pas un "à-côté", elle fait pleinement partie de votre expérience et de votre formation, alors profitez-en !

Tout au long de votre année, vous aurez de nombreuses occasions de vous impliquer. Dans les associations, dans les conseils de l'université, au sein du Parlement Étudiant ou à travers les différents événements du campus, **chacun peut trouver sa place, porter des idées, contribuer à la vie collective et faire évoluer concrètement les choses**.

L'année 2026 est aussi marquée par une avancée importante avec **l'ouverture de la Maison des Étudiants**. Cet espace a été conçu comme un véritable tiers-lieu étudiant : un lieu de vie et de respiration au cœur du campus.

Parce que l'engagement étudiant prend de multiples formes, il est aujourd'hui pleinement reconnu par l'université et peut être valorisé dans votre parcours. Alors, **osez pousser une porte, rejoindre une association, proposer un projet, participer aux élections étudiantes ou simplement prendre part à la vie du campus**.

Pour vous accompagner dans cette dynamique, vous pourrez compter sur une équipe investie et disponible. En tant que Vice-Présidente Étudiants, mon rôle est de rester à vos côtés et de soutenir toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer. Mais, surtout, de faire en sorte que **chacun puisse trouver sa place et se sentir légitime à l'UPEC**.

Cette année vous appartient. **Faites-en une expérience forte, utile et engagée.**

Bienvenue à l'UPEC !

SOMMAIRE

LE MOT DE VOTRE VICE-PRÉSIDENTE ÉTUDIANTE 4

SOMMAIRE 6

MON UNIVERSITÉ 10

MON INSCRIPTION 12

- ◆ M'inscrire ou me réinscrire14
- ◆ Contribution vie étudiante et de campus 16
- ◆ Ma carte étudiante 18
- ◆ Mon environnement numérique.....20
- ◆ Aménagement de ma scolarité24
- ◆ Exonération de mes droits d'inscription26

MES ÉTUDES 28

- ◆ M'orienter ou me réorienter.....30
- ◆ Ma mobilité internationale.....32
- ◆ Mes bibliothèques.....34

ENRICHIR MON PARCOURS 36

- ◆ Mes dispositifs interculturels et langues.....38
- ◆ Mes ateliers culturels et artistiques39
- ◆ Sport40
- ◆ Ma vie associative42
- ◆ Mes initiatives et projets étudiants46
- ◆ Mon engagement50
- ◆ Ma césure52

VIVRE MON UNIVERSITÉ 54

- ◆ La restauration56
- ◆ Mes événementiels58
- ◆ Les élections étudiantes61
- ◆ Le parlement étudiant62
- ◆ Ma boutique étudiante63

PROFESSIONNALISER MON PARCOURS 64

- ◆ Trouver un job à l'UPEC.....66
- ◆ Emploi stage et alternance68
- ◆ Développer un projet entrepreneurial70
- ◆ Formation PSSM71

ME FAIRE ACCOMPAGNER 72

- ◆ Mon pôle d'informations et d'actions sociales..... 74
- ◆ Bourses et aides75
- ◆ Mes dispositifs solidaires.....76
- ◆ Accompagner mon handicap.....78

ME LOGER 80

- ◆ Trouver un logement.....82
- ◆ Aides et garanties85

ME SOIGNER 86

- ◆ Mon service de santé universitaire.....88
- ◆ Mon réseau de santé90
- ◆ Ma sécurité sociale92

CAMPUS ET INFOS UTILES **94**

◆ Annuaire des services	96
◆ Annuaire des composantes	100
◆ Annuaire des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP	104
◆ Glossaire pratique	106
◆ Campus	108





Présentation

Avec ses 14 facultés, écoles et instituts, 1 observatoire et 28 laboratoires de recherche, l'Université Paris-Est Créteil est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1970.

Les 1 540 enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et plus de 3 000 vacataires issus de partenaires publics et privés forment chaque année plus de 42 000 étudiants et actifs de tous les âges.

Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'établissement dispense plus de 350 formations dans toutes les disciplines, du DEUST au doctorat. L'UPEC offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage et des actions en faveur de l'entrepreneuriat.

La diversification de ses partenariats économiques accroît son ancrage territorial tout en favorisant l'insertion professionnelle de ses étudiants. Forte de son esprit pionnier, l'UPEC a aussi à cœur de dynamiser les échanges internationaux et d'accroître la mobilité des étudiants et des enseignants. En prise directe avec son environnement socioéconomique et son territoire

Est francilien, l'UPEC conjugue ainsi avec succès exigence académique et scientifique et ouverture à tous les publics.

Université engagée, l'UPEC pense et répond aux défis de la transformation sociale et environnementale en promouvant les excellences et plus de justice sociale. Elle a construit son projet d'établissement autour de cinq axes stratégiques de développement interdisciplinaire, en formation et en recherche :



SANTÉ, SOCIÉTÉ,
ENVIRONNEMENT



TRANSFORMATIONS
SOCIALES, INÉGALITÉS,
RÉSISTANCES



FRANCOPHONIES
ET PLURILINGUISMES



SAVOIRS ET PRATIQUES
EN ÉDUCATION
ET EN FORMATION



NUMÉRIQUE,
SCIENCES
ET PRATIQUES



MATÉRIAUX

42 000
ÉTUDIANTS

1 540
ENSEIGNANTS,
ENSEIGNANTS-
-CHERCHEURS,
CHERCHEURS

1 200
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS,
TECHNIQUES &
DE BIBLIOTHÈQUE

17
SITES
RÉPARTIS SUR 3
DÉPARTEMENTS

MON INSCRIPTION

M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE	14
------------------------------------	-----------

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS	16
--	-----------

MA CARTE ÉTUDIANTE	18
---------------------------	-----------

MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	20
------------------------------------	-----------

AMÉNAGEMENT DE MA SCOLARITÉ	24
------------------------------------	-----------

EXONÉRATION DE MES DROITS D'INSCRIPTION	26
--	-----------



M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE

Comment s'inscrire à l'UPEC ?



Païement CVEC

Je règle ma contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) sur :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Et je télécharge mon attestation.



Première inscription

♦ Je m'inscris pour la première fois en ligne sur :

iaprimo.u-pec.fr

♦ ou en **présentiel** en récupérant un dossier auprès de ma scolarité.



Création de mot de passe

Je reçois par mail un lien pour personnaliser mon mot de passe UPEC.

2



Réinscription

Les réinscriptions se font via **eCampus**.

<https://ecampus.u-pec.fr>



3

Constitution du dossier

- ♦ Je dépose mes **pièces justificatives** sur **eCampus** → pièces justificatives
- ♦ Je prends **rendez-vous** sur la **plateforme** indiquée sur le dossier et je me présente le jour "J" au SIOE* (Bâtiment I1) avec mon dossier et mes pièces.



Un problème ?

Contactez notre support en ligne ou par téléphone.

support-inscription.u-pec.fr

01 45 17 12 00



4

Inscription validée

Je reçois **mes certificats de scolarité** et **ma carte étudiante** par voie postale (inscription en ligne).



SUPPORT INSCRIPTION

01 45 17 12 00

support-inscription.u-pec.fr

* Service Inscriptions Organisation des Études

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Ma CVEC

Chaque étudiant en formation initiale doit obligatoirement s'acquitter (en fonction de sa situation) auprès du Crous de cette redevance et obtenir son attestation d'acquittement (par paiement ou exonération) avant de s'inscrire dans son établissement d'enseignement supérieur.

POUR FAIRE QUOI ?

- ♦ **Pour ma santé** : accéder plus facilement aux soins sur le campus et améliorer la politique de prévention. Déployer le dispositif des étudiants relais-santé (ERS).
- ♦ **Pour favoriser l'accompagnement social** : renforcer et améliorer l'action sociale de l'université.
- ♦ **Pour soutenir mes initiatives** : financer des projets étudiants et faire vivre la vie associative et de campus.
- ♦ **Pour développer la pratique sportive** : un meilleur accès à des activités et des événements sportifs.
- ♦ **Pour faire vivre les arts et la culture** : organisation et accès à des expositions, des manifestations culturelles et à des ateliers de pratique artistique, événementiels sur les campus.



LE LABEL CVEC

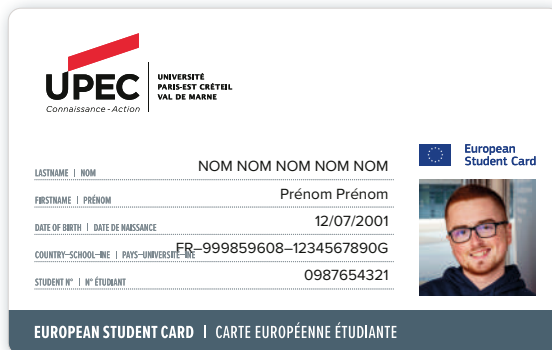
Le label CVEC me permet d'identifier les projets ou événements financés grâce à ma contribution.



MA CARTE ÉTUDIANTE

Une carte européenne

Ma carte étudiante européenne multiservices



Suite à ma première inscription, je reçois ma carte étudiante européenne multiservices. Véritable pièce d'identité étudiante, la carte européenne me permet grâce à un support unique :

- ◆ d'attester de mon identité étudiante : examens, accès aux salles informatiques en libre-service... ;
- ◆ de régler les services du CROUS : restaurants universitaires, cafétérias... ;
- ◆ d'accéder aux services documentaires du Service commun de documentation (prêt d'ouvrages...) ;
- ◆ de régler mes impressions et photocopies effectuées dans les salles informatiques en libre-service et dans les bibliothèques universitaires.

Que faire en cas de vol ou perte de ma carte ?

Un formulaire de demande de duplicata est disponible sur le site internet de l'UPEC. À retourner complété et accompagné des pièces indiquées au Service Inscriptions et Organisation des Études (SIOE), par courrier ou sur place.



Une carte pour toute l'Europe

Avec un hologramme européen et une reconnaissance électronique partout en Europe, la carte étudiante européenne est reconnue sur tous les campus et facilite l'accès aux services. Mon statut d'étudiant prend une dimension européenne. Ce statut se traduit par un accès simplifié aux services étudiants, à mes droits et facilite ma mobilité.

Mon statut d'étudiant européen est reconnu et authentifié, je peux utiliser ma carte pour entrer sur un campus, dans une bibliothèque universitaire, un restaurant universitaire, obtenir des tarifs étudiants pour acheter un café, payer des photocopies, et tout service, droit, tarif, lié à ma condition d'étudiant.



SUPPORT INSCRIPTION

01 45 17 12 00

<https://support-inscription.u-pec.fr/>



MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Des services pour réussir

Mes ressources numériques

Je dispose désormais d'un compte numérique étudiant et d'une adresse mail au format **prenom.nom@etu.u-pec.fr**.

Mes nouveaux identifiants me permettent d'accéder à l'ensemble des services numériques proposés par l'université (Office 365, messagerie, cours en ligne, emploi du temps en ligne, eCampus).

Pour sécuriser mon compte numérique ou changer mon mot de passe, je dois :

1. Saisir mon **numéro d'étudiant*** et mon adresse de messagerie personnelle (*p.nom@mail.com*) communiquée à l'université lors de mon inscription.

**Numéro de 7 ou 8 chiffres indiqué sur ma carte d'étudiant.*

2. Une fois ces informations validées, **je reçois un email avec un lien** me permettant de créer mon mot de passe.

Mes services :

- ◆ eCampus : mon portail numérique de services ;
- ◆ la carte étudiante multiservices ;
- ◆ l'informatique en libre-service ;
- ◆ le pack Office 365 gratuit à télécharger sur mon PC, mon Mac ou ma tablette (10 licences par étudiant) et l'environnement connecté Office 365 ;
- ◆ ma messagerie Outlook étudiante etu.u-pec.fr ;
- ◆ le Wi-Fi étudiant ;
- ◆ Eprel : plateforme de cours et ressources pédagogiques en ligne ;
- ◆ Athéna, le portail de nos bibliothèques universitaires ;
- ◆ le système de paiement Izly (voir page 56) ;

- ◆ le portail d'impression en ligne ;
- ◆ Réseau Pro : mon job board étudiant ;
- ◆ eStage : ma convention de stage en ligne.

Mon wifi partout, sur tous les campus

Mon compte numérique (UPEC) me permet un accès gratuit au réseau Wi-Fi Eduroam.

Il offre un accès sans fil sécurisé à Internet sur tous les sites de l'UPEC et, lors de mes déplacements, dans tous les établissements membres en France et dans le monde.

eCampus

Le portail eCampus me propose de multiples services, ressources et outils en ligne. J'ai la possibilité de :

- ◆ visualiser mon emploi du temps ;
- ◆ accéder à ma messagerie ;
- ◆ stocker et partager mes documents ;
- ◆ suivre mes démarches administratives ;
- ◆ consulter la bibliothèque ;
- ◆ rechercher des offres de stages et d'emplois.

Personnalisable, eCampus me permet de constituer mon bureau virtuel comme bon me semble, mais aussi d'échanger au sein de communautés d'intérêt (composantes, entraide, etc.).

Tout au long de l'année le portail est enrichi de contenus : actualités, aides et conseils, événements, etc.

Assistance en ligne

Une assistance en ligne est disponible pour l'accès aux comptes numériques UPEC.

Cette aide, assurée par des étudiants moniteurs, est accessible du lundi au vendredi de 8h à 20h à l'adresse suivante :

<https://go.u-pec.fr/assistance-services-numeriques>





L'UPEC en ligne

Les sites de l'UPEC

L'environnement numérique de l'UPEC, c'est mon eCampus, un site institutionnel, des sites de composantes, un site des bibliothèques, un site en anglais et des sites événementiels.

La bibliothèque en ligne

J'accède aux nombreuses collections et aux services en ligne des bibliothèques en utilisant mes identifiants et mots de passe UPEC habituels.

La newsletter étudiante

Chaque mois, sur la messagerie étudiante, je suis toute l'actualité de l'UPEC et de la vie de campus dans ma newsletter étudiante. Je souhaite diffuser une information dans la newsletter ? Une seule adresse newsetu@u-pec.fr

AMÉNAGEMENT DE MA SCOLARITÉ

Conditions d'études spéciales

Si ma situation personnelle, sociale ou professionnelle est particulière, je peux bénéficier de conditions d'études spéciales.

Pour qui ?

Les étudiants salariés, les étudiants engagés, les porteurs d'un projet entrepreneurial, les artistes et sportifs de haut niveau, les étudiants en situation de handicap, les étudiants chargés de famille.

Quels sont les aménagements possibles ?

L'organisation de l'emploi du temps, l'aménagement des examens, un accompagnement personnalisé (tutorat, cours de soutien), l'aménagement de la durée du cursus d'études, le recours à l'enseignement à distance et aux technologies numériques...



Comment en bénéficier ?

PROCÉDURE

Je dois déposer à l'administration une demande écrite adressée au **responsable de formation** avant la première épreuve de contrôle continu semestrielle et au plus tard trois semaines après le début des enseignements et présenter les justificatifs correspondants à ma situation.

CONDITIONS

- ♦ **Étudiants salariés** : un contrat de travail ou un contrat d'intérim précisant les contraintes de calendrier et de présence.
- ♦ **Sportifs de haut niveau** : être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau ou la liste espoir arrêtée par le ministère chargé des sports ; appartenir à des structures d'entraînement labellisés par le ministère chargé des sports ; être juge ou arbitre et inscrit sur la liste de haut niveau établie par le ministère chargé des sports.
- ♦ **Artistes de haut niveau** : être inscrit dans une formation au sein d'un établissement à rayonnement régional ou national, ou dans des établissements avec lesquels l'UPEC a signé une convention de partenariat.
- ♦ **Étudiants en situation de handicap** : un aménagement des conditions d'études et d'examen peut être mis en place. La cellule handicap vous accompagne dans vos démarches : **handicap@u-pec.fr**

Pour faire connaître ma situation, pour toute information complémentaire, pour transmettre mes pièces, je me rapproche de ma scolarité de filière.



MES SCOLARITÉS DE FILIÈRES :

<https://www.u-pec.fr/fr/formation/etudes-et-scolarité/vos-scolarités-de-filière>



EXONÉRATION DE MES DROITS D'INSCRIPTION

Demande d'exonération

Conformément à l'article R719-50 du Code de l'Éducation, l'UPEC a mis en œuvre une procédure d'exonération pour les étudiants non boursiers en raison de leur situation personnelle.

Je dois effectuer une demande d'exonération des droits d'inscription qui sera étudiée par la commission dédiée. Elle soumet ses propositions de décisions au président de l'université qui arrêtera les décisions finales.

Je suis stagiaire de la formation continue

Je bénéficie d'un traitement individualisé de mes démarches administratives.

Le pôle formation continue de ma composante est mon interlocuteur privilégié. Afin d'obtenir ma carte étudiante et mes certificats, il me sera demandé de compléter un dossier d'inscription et de joindre les pièces requises. Cette inscription me permettra d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'UPEC.



**MES DOCUMENTS
UTILES :**

[https://www.u-pec.fr/
formation/candida-
tures-et-inscriptions/
formulaire-de-de-
mande-d-exonera-
tion-des-droits-d-inscrip-
tion](https://www.u-pec.fr/formation/candidatures-et-inscriptions/formulaire-de-demande-d-exoneration-des-droits-d-inscription)



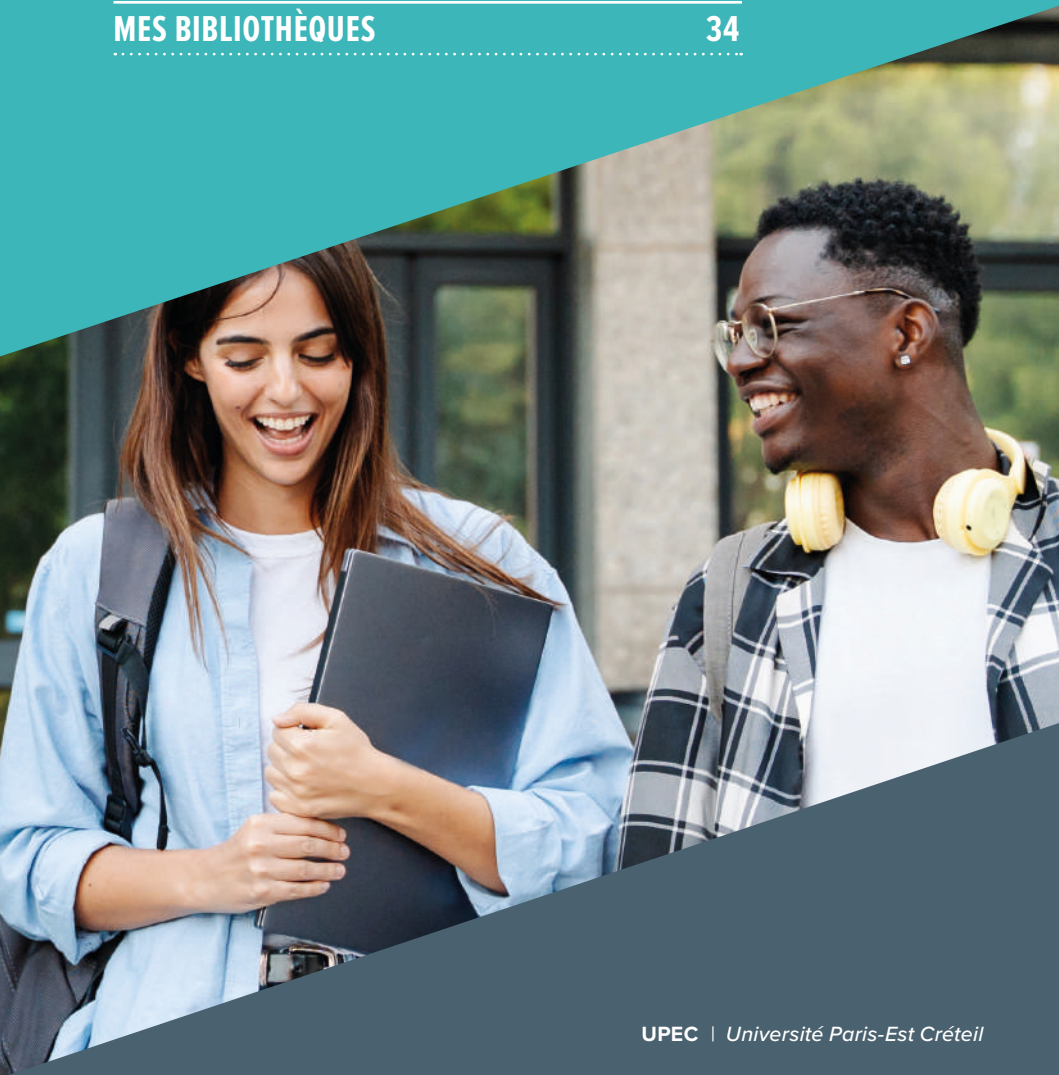
MES ÉTUDES



M'ORIENTER OU ME RÉORIENTER	30
------------------------------------	-----------

MA MOBILITÉ INTERNATIONALE	32
-----------------------------------	-----------

MES BIBLIOTHÈQUES	34
--------------------------	-----------



M'ORIENTER OU ME RÉORIENTER

Un parcours à construire

Mon orientation ne s'arrête pas aux portes de l'université : c'est un parcours à construire tout au long de mon cursus, en parallèle de mon projet professionnel.

À chaque étape de mon parcours universitaire, je peux choisir :

- ◆ de poursuivre mes études ;
- ◆ de me réorienter ;
- ◆ d'intégrer le monde professionnel.

La réorientation est une opportunité à saisir lorsque je constate que ma formation ne correspond pas à mes attentes ou à mon projet d'avenir.

Construire mon projet personnel et professionnel

Le service d'information et d'orientation de l'UPEC (SCUIO-BAIP) me propose tout au long de l'année des actions individuelles ou collectives pour :

- ◆ affiner mon parcours de formation ;
- ◆ m'aider à identifier les formations en cas de réorientation ;
- ◆ m'accompagner sur ma veille professionnelle sur les métiers et les opportunités d'emploi ;
- ◆ m'accompagner dans mon insertion professionnelle.

Je fais régulièrement un bilan pour :

- ◆ choisir les enseignements afin de me spécialiser progressivement ;
- ◆ changer de parcours universitaire ou d'établissement de formation ;
- ◆ trouver un emploi.

En savoir plus

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/orientation-reorientation>

Des outils pour mon orientation

Le SCUIO-BAIP met gratuitement à ma disposition des outils pour m'accompagner :

- ♦ des questionnaires d'intérêt et d'orientation ;
- ♦ un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) dans le cadre d'un bilan personnel et professionnel accompagné ;
- ♦ des modules d'orientation en licence qui me proposent un travail réflexif sur mon projet de formation.

Permanences

Les équipes du SCUIO-BAIP et les étudiants ambassadeurs m'accueillent, sans rendez-vous, au sein du centre de documentation situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant (MIEE). Cet espace offre de nombreuses ressources documentaires en matière d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle.

Des entretiens individuels

Dans le cadre d'entretiens individuels, **les psychologues de l'Éducation Nationale** m'accompagnent dans la construction de mon parcours d'orientation. Ils m'aident à construire un parcours de réussite avec des outils d'aide à l'orientation. Le conseil personnalisé en orientation est **gratuit et confidentiel**.

Des événements pour ouvrir mon réseau

Des événements gratuits sont proposés tout au long de l'année :

- ♦ des ateliers, des conférences, des forums
 - pour découvrir les domaines de formations et se projeter dans les études et la vie étudiante ;
 - pour réfléchir à votre projet et découvrir des opportunités de formation et d'insertion professionnelle ;
- ♦ des rencontres avec des professionnels de la formation et des métiers.



SCUIO-BAIP

01 41 78 47 96

orientation@u-pec.fr

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/orientation-reorientation/projet-professionnel/le-conseil-personnalise-en-orientation>



Étudier à l'étranger

Mon université développe de nombreux partenariats pour me permettre d'élargir mes horizons et donner une dimension internationale à mon parcours.

Programmes d'échanges et accords

Accessibles dès la 2^e année de Licence pour la plupart, les programmes d'échanges me permettent de suivre une partie de mes études dans une université étrangère partenaire : Erasmus+ pour l'**Europe**, Micefa pour les **États-Unis** et le **Canada anglophone**, JOY pour le **Japon**.

Des accords signés avec d'autres **établissements universitaires** élargissent le nombre de destinations envisageables selon mon domaine d'études : Amérique latine, Asie...

À l'issue de mon séjour, mes notes sont prises en compte pour la validation de ma formation voire l'obtention d'un double-diplôme.

Je prépare mon départ environ un an à l'avance avec l'aide du chargé des relations internationales et du coordinateur pédagogique de ma faculté, école ou institut.

Financer mon séjour

Le départ en séjour d'études dans le cadre d'un programme d'échange ou d'un accord me permet de bénéficier d'une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil.

En outre, plusieurs appels à candidatures par an m'offrent la possibilité de demander une aide à la mobilité internationale pour mon semestre ou année d'études dans un établissement partenaire ou encore un stage à l'étranger obligatoire dans mon cursus.



Mobilités courtes et cours Aurora

L'UPEC est membre de l'université européenne Aurora qui réunit neuf établissements européens. Sous réserve de l'accord de votre responsable de formation, cette alliance vous ouvre de nouvelles perspectives d'études à l'international : formats innovants de mobilités courtes, cours en ligne et événements pour échanger avec les étudiants des universités partenaires.

AURORA



Cofinancé par
l'Union européenne

Je suis étudiant international.

Pour faciliter mon arrivée, je consulte le Guide d'accueil des étudiants internationaux bilingue français-anglais.



**MES DOCUMENTS
UTILITES :**



PARTIR À L'ÉTRANGER

<https://www.u-pec.fr/fr/international/partir-a-l-etranger>



<https://www.u-pec.fr/fr/international/venir-etudier-a-lupec/guide-d-accueil-des-etudiants-internationaux-welcome-guide-for-international-students>



Les bibliothèques m'accompagnent pour réussir mon année



Espace de travail et collections

Je dispose à l'UPEC d'un **réseau de 11 bibliothèques** réparties sur différents campus, dont 4 bibliothèques à Créteil **ouvertes jusqu'à 20h ou 22h**. Elles proposent un fonds de plus de 600 000 livres et revues à emprunter, ainsi que des DVD et des BD sur certains sites.

Elles offrent des espaces de travail confortables, notamment de nombreuses places individuelles dans des espaces silence et des salles de travail en groupe, **réservables à distance**.

Un ensemble de bibliothèques spécialisées (prêt et accès sous conditions) vient compléter l'offre.

L'inscription est gratuite et automatique : ma carte étudiante me permet d'entrer dans les bibliothèques et d'emprunter jusqu'à **15 documents** simultanément pour 28 jours.

Une bibliothèque en ligne

Accessible à distance avec mes identifiants de connexion UPEC, la bibliothèque en ligne est riche de plusieurs millions d'articles de revues électroniques et d'ebooks, ainsi que de nombreuses bases de données, qui couvrent tous les domaines disciplinaires enseignés à l'UPEC.

Je découvre toute l'offre documentaire et accède aux ressources électroniques sur **Athéna**, le moteur de recherche des bibliothèques.

ATHÉNA
athena.u-pec.fr



Des services personnalisés

Les bibliothèques m'offrent tout un panel de services pour m'accompagner au mieux dans mon parcours étudiant :

- ◆ des **rendez-vous** bibliographiques ;
- ◆ un service de **questions et réponses** à distance ;
- ◆ des **formations documentaires** à la demande ;
- ◆ un **parc informatique** accessible librement ;
- ◆ des **postes adaptés** aux déficiences visuelles ;
- ◆ des **boîtes retour** pour rendre mes livres à toute heure ;
- ◆ un **compte lecteur** pour consulter et prolonger mes prêts en ligne ;
- ◆ des **imprimantes et photocopieurs** ;
- ◆ un service de **réservation à distance** RéBU (places, salles, cabines individuelles, événements etc.) ;
- ◆ la **mise à disposition de matériel** (casques, calculatrices, ordinateurs...).



**CONTACTS ET ACCÈS -
SERVICE COMMUN
DE DOCUMENTATION**

web-scd@u-pec.fr



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

bibliotheque.u-pec.fr

→ Étudiant en...

→ Infos pratiques

ENRICHIR MON PARCOURS

MES DISPOSITIFS INTERCULTURELS ET LANGUES	38
--	-----------

MES ATELIERS CULTURELS ET ARTISTIQUES	39
--	-----------

SPORT	40
--------------	-----------

MA VIE ASSOCIATIVE	42
---------------------------	-----------

MES INITIATIVES ET PROJETS ÉTUDIANTS	46
---	-----------

MON ENGAGEMENT	50
-----------------------	-----------

MA CÉSURE	52
------------------	-----------

MES DISPOSITIFS INTERCULTURELS ET LANGUES

Booster mes compétences linguistiques

Je booste mes compétences linguistiques et découvre les cultures du monde avec ces dispositifs proposés gratuitement par l'espace interculturel et langues.

Offerts chaque semestre, ils me permettent de progresser en langues, d'améliorer mes compétences interculturelles ou encore de préparer une mobilité internationale :

- ♦ **les unités d'enseignement d'ouverture en langues et cultures** pour compléter ma formation avec un cours en anglais, chinois, espagnol, italien, portugais ou français langue étrangère (FLE) autour d'une thématique originale et dans le cadre de ma licence (3 ECTS) ;
- ♦ **les ateliers de conversation** animés par des étudiants natifs pour m'améliorer en langues et découvrir d'autres cultures dans une ambiance conviviale et internationale sans évaluation ;
- ♦ **les tandems bilingues** pour pratiquer la langue maternelle de mon binôme et lui « enseigner » la mienne en échange en toute liberté et à mon rythme ;
- ♦ **l'annuaire de ressources numériques** soigneusement sélectionnées pour me permettre d'apprendre ou de progresser en ligne de façon autonome dans la langue de mon choix.

INTERCULTUREL ET LANGUES

<https://www.u-pec.fr/fr/international/interculturel-et-langues>



Les arts et la culture à l'UPEC



L'université est un lieu de découverte, de création et diffusion de la culture. À l'UPEC, les arts et la culture sont au cœur de la vie étudiante comme vecteur d'épanouissement et de réussite.

Les Enseignements d'Ouverture

Les Enseignements d'Ouverture (EO) me permettent de découvrir des champs disciplinaires différents de ma formation. Cette pratique artistique ou culturelle, est évaluée et créditée à hauteur de 2 ECTS. L'inscription s'effectue sur la plateforme eCampus, aux mois de septembre et janvier.

Les ateliers loisirs

Des ateliers artistiques et culturels sont proposés toute l'année par le pôle Culture du service Vie de campus. Ils permettent de découvrir ou approfondir gratuitement une discipline. Théâtre, danse, initiation à la création 3D, sculpture, écriture créative... profitez d'une offre riche et diversifiée. Les inscriptions sont ouvertes dès le mois de septembre pour le 1^{er} semestre et en janvier pour le 2^e semestre.

La billetterie culturelle

Sur les campus de l'UPEC, à Paris ou en Île-de-France, la billetterie culturelle propose chaque mois des activités et sorties gratuites à faire seul, en duo ou en groupe.

INFO PRATIQUE

JE DÉCOUVRE LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/culture>

MES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES



CONTACT

culture@u-pec.fr
01 45 17 19 84

SPORT



Pratiques sportives

L'UPEC me propose une trentaine d'activités physiques et sportives pour m'initier, me perfectionner et repousser mes limites.

Les activités sont proposées en loisir et dans le cadre des Enseignements d'Ouverture (EO), mais également en compétition ou en haut niveau. Sports collectifs ou de combat, sports de raquette, danses, remise en forme et bien-être, équitation, escalade, golf, natation, découvrez une palette d'activités physiques et sportives.

Comment pratiquer des sports ou des activités physiques à l'UPEC ?

- ♦ En m'inscrivant au **SUAPS** si je souhaite pratiquer en « loisir » ;
- ♦ en choisissant une « **Enseignements d'Ouverture** » sportive si je souhaite valider ma pratique par une note (3 ECTS) selon l'organisation de votre composante ;
- ♦ en m'inscrivant à l'**Association Sportive** affiliée à la Fédération Française du Sport Universitaire, si je souhaite pratiquer en **compétition**.

Comment m'inscrire ?

PRATIQUE EN LOISIR LIBRE ET GRATUITE

Je me préinscris sur les liens du site de l'UPEC (page sport) et je me déplace sur les lieux de pratiques (terrains, salles et gymnases) pour valider mon inscription.

PRATIQUE EN UE D'OUVERTURE NOTÉE

Je m'inscris sur **eCampus** (octobre et janvier).

* niveau débrouillé à expert

PRATIQUE D'UN SPORT EN COMPÉTITION*

Je m'inscris en septembre à l'AS UPEC. Plus d'informations sur la page « sport en compétition » sur le site de l'UPEC.

POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN) OU BON NIVEAU (SBN)

Je contacte le SUAPS.



SUAPS
01 45 17 13 84
suaps@u-pec.fr

MA VIE ASSOCIATIVE

Les associations

Plus de soixante-dix associations existent à l'UPEC. Elles contribuent à la vie étudiante et de campus et sont un relais indispensable entre les étudiants et les différents services de l'université.

LES ASSOCIATIONS DE REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE

Représentées par les élus étudiants dans les **différents conseils** de l'université, elles s'engagent à **défendre mes droits et mes intérêts** et participent à la prise de décisions, nécessaires à l'amélioration des conditions de vie et d'étude, pour favoriser la réussite.

LES ASSOCIATIONS DE FILIÈRE

Elles permettent aux étudiants d'une même formation de mener des actions collectives, en mettant en pratique **les savoirs théoriques** acquis via des projets concrets.

LES BUREAUX DE VIE ÉTUDIANTE (BDE)

Ils agissent pour favoriser la **cohésion et le lien social** au sein d'une même composante et pour favoriser l'intégration via l'organisation de soirées ou de séjours étudiants. Les BDE travaillent à faire vivre l'entraide et la solidarité au sein d'une filière, notamment via du tutorat ou activités de soutien.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES OU SPORTIVES

Elles contribuent à l'**animation de la vie étudiante** en s'impliquant dans de nombreuses **activités** (organisation d'événements, rencontres sportives ou artistiques, concerts, spectacles).

LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ, DE CITOYENNETÉ

Engagées, elles mettent en place des projets de sensibilisation :

- ♦ défense des droits humains ;
- ♦ défense des libertés individuelles et fondamentales ;
- ♦ droit des femmes et des enfants ;
- ♦ égalité femmes-hommes ;
- ♦ lutte contre l'homophobie ;
- ♦ lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

DEVENIR BÉNÉVOLE DANS UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

En devenant bénévole dans une association étudiante de l'UPEC, je bénéficie d'une expérience qui me permet :

- ♦ de rencontrer d'autres étudiants ;
- ♦ de faire vivre mon université et mon campus ;
- ♦ de défendre une cause qui me tient à cœur et de m'investir dans des projets réels ;
- ♦ d'acquérir des compétences et de contribuer ainsi à ma formation citoyenne et à mon insertion professionnelle.

Créer une association à l'UPEC

Si je souhaite créer une association au sein de l'université, l'UPEC me permet de réaliser mes projets et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Association culturelle, de solidarité, sportive, de filière ou de représentation syndicale : je suis guidé tout au long de mes démarches.

Quelles étapes ?

- ♦ Je réunis un collectif d'au moins deux étudiants de l'UPEC ;
- ♦ je définis le projet de l'association et ses objectifs avec précision ;
- ♦ je prends rendez-vous avec le service Vie de campus ;
- ♦ je rédige les statuts (membres, objectifs, organisation, fonctionnement de l'association) ;
- ♦ j'organise une assemblée constitutive qui doit donner lieu à un compte-rendu écrit ;
- ♦ j'obtiens l'accord de la présidence de l'université via le service Vie de campus afin de valider la domiciliation de mon association ;
- ♦ je déclare mon association en préfecture ;
- ♦ je souscris une assurance et j'ouvre un compte bancaire pour mon association.



ASSOCIATIONS



Labelliser une association

Les demandes de labellisation sont à déposer au pôle initiatives étudiantes et vie associative du service Vie de campus, chaque fin d'année universitaire.

La labellisation concerne les associations domiciliées à l'UPEC depuis plus d'un an et qui ont réalisé au moins un projet accompagné par un service universitaire ou une composante, ou qui ont participé à au moins une action transversale organisée par l'université.

La labellisation a pour objectif de valoriser les associations étudiantes dynamiques en leur octroyant différents avantages, notamment :

- ♦ une subvention de fonctionnement ;
- ♦ un espace de travail partagé ou un local au sein d'un campus en fonction des disponibilités ;
- ♦ un soutien logistique, matériel et de communication ;
- ♦ des formations à la conduite de projets.



CONTACT

01 45 17 65 21

association@u-pec.fr

MES INITIATIVES ET PROJETS ÉTUDIANTS

Organiser un événement

Le pôle Initiatives étudiantes, accompagnement des associations et projets étudiants, me soutient dans l'organisation de mon projet et me met en relation avec les services dédiés, pour un soutien logistique ou matériel. m'accompagne dans l'organisation de mon projet et me met en relation avec les services dédiés, pour un soutien logistique ou matériel.

Tout au long de l'année universitaire, je peux effectuer une demande en envoyant un mail au pôle Initiatives étudiantes à l'adresse association@u-pec.fr

Cette demande doit être faite :

- ♦ **AU MOINS 2 MOIS** avant en cas d'événement ou manifestation nécessitant un dispositif de sécurité et une autorisation de la mairie ou de la préfecture
- ♦ **AU MOINS 10 JOURS** avant l'événement pour un événement de type stand, conférence, activité de vie associative, etc.

À savoir

Monter un projet c'est se fixer un objectif précis et se donner les moyens de l'atteindre. Je dois :

- ♦ DÉFINIR CLAIREMENT MON PROJET
- ♦ ÉTABLIR UN BUDGET
- ♦ RÉFLÉCHIR À UN CALENDRIER GLOBAL
- ♦ TROUVER DES PARTENAIRES
- ♦ COMMUNIQUER
- ♦ RÉALISER
- ♦ ÉVALUER LE PROJET



Financer mon projet

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes (FSIE), issu des fonds de la CVEC, me permet de financer mes projets. Avant de déposer ma demande de subvention, il est essentiel de prendre rendez-vous avec le pôle initiatives étudiantes, accompagnement des associations et projets étudiants du service Vie de campus.

Télécharger le dossier de demande de subvention.

<https://www.u-pec.fr/vie-de-campus/vie-associative-et-engagement/initiatives-et-projets-etudiants/dossier-fonds-de-soutien-aux-initiatives-etudiantes-fsie>





Communiquer sur mon projet

Lorsque j'obtiens un financement FSIE, je participe à l'animation de la vie étudiante à l'UPEC et à la notoriété de l'établissement. Ainsi, je participe à la construction de l'image et à la notoriété de l'université.

En bénéficiant d'une subvention, je m'engage à :

- ♦ faire apparaître le label CVEC sur tous les supports matériels et numériques ;
- ♦ faire une communication sans stéréotype de sexe ;
- ♦ faire au moins un retour sur mon projet, soit par le biais d'un bilan écrit (articles, textes, photos, vidéos), soit par une exposition ouverte à tous sur l'un des sites de l'UPEC, soit par la tenue d'un stand sur un des sites de l'UPEC.

Le président de l'association est responsable des affichages et des distributions réalisées par ses membres. Il contrôle la réalisation et la diffusion des outils de communication, en accord avec le service Vie de campus, qui prend conseil auprès de la Direction de la communication, qui peut également l'accompagner.



CONTACT

association@u-pec.fr

MON ENGAGEMENT

Devenir un étudiant engagé

En tant qu'étudiant, je peux m'engager dans le monde associatif, comme bénévole ou dans le cadre d'une mission de service civique. Grâce à mon engagement **je contribue au développement de la vie de mon université et construit mon parcours de citoyen engagé.**

Je peux demander que mes compétences, connaissances et aptitudes acquises au cours de cet engagement, soient validées dans le cadre de mon diplôme.

La reconnaissance de mon engagement est accordée par mon responsable de formation si les compétences acquises dans l'engagement relèvent de celles attendues dans le cursus d'étude.

Le SCUIO peut accompagner l'enseignant ou le BAIP sur la valorisation de mes compétences. Les compétences acquises dans le cadre de l'engagement sont inscrites au supplément du diplôme, qu'elles soient traduites ou non en ECTS.

Je m'engage pour :

- ♦ contribuer à construire mon université et la société, dans un esprit d'ouverture, de solidarité et de responsabilité sociétale ;
- ♦ participer à la vie de l'université et de mes campus, via des actions culturelles, artistiques, sportives et citoyennes ;
- ♦ acquérir des compétences que je peux valoriser.

Quel engagement ?

- ♦ Un engagement dans un mandat d'élu ;
- ♦ un engagement associatif ;
- ♦ un engagement en tant que porteur de projet à caractère social, humanitaire ;
- ♦ un engagement dans un service civique.

Comment bénéficier du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant ?

L'UPEC organise une session de candidature annuelle permettant d'obtenir une bonification de la moyenne au titre d'un engagement.

Les dates sont communiquées via la newsletter étudiante, le portail eCampus et le site internet.

Les étapes de candidatures :

1. L'étudiant se connecte sur la plateforme dédié ;
2. Télécharger les documents à compléter ;
3. Déposer les documents complets sur la plateforme ;
4. Vous recevez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

En savoir plus :

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/vie-as-sociative-et-engagement/engagement-etudiant/la-valorisation-de-l-engagement-etudiant-a-l-upec>



Les élections étudiantes

En tant qu'étudiant je suis appelé à **voter** pour élire **mes représentantes et représentants** dans les différentes instances de l'université.

Désignés pour deux ans, **les élus et élues étudiants** s'engagent à défendre mes intérêts, aux côtés des représentantes et représentants du personnel administratif et enseignant.

Les élections me permettent d'élire différents représentants :

- ♦ représentants étudiants dans les trois conseils de l'université ;
- ♦ représentants au conseil de ma faculté, mon école ou mon institut ;
- ♦ délégués de filière ;
- ♦ représentants au CROUS.



Je suis
DIANTE et
pour
USSITE DE
en LEA

MA CÉSURE

Le dispositif

La "césure" permet de **suspendre temporairement mon parcours universitaire** sur un semestre ou une année universitaire complète afin de réaliser un projet personnel ou professionnel, en France ou à l'étranger. **Je conserve le statut d'étudiant** et mon droit à la bourse si je le souhaite.

Ce que je peux faire pendant une césure :

- ◆ un service civique ;
- ◆ un service national volontaire ;
- ◆ un volontariat au sein du corps européen de solidarité ;
- ◆ un volontariat international ;
- ◆ un volontariat de solidarité internationale ou autre type de volontariat solidaire et associatif ;
- ◆ un engagement bénévole ;
- ◆ un projet entrepreneurial ;
- ◆ un engagement de sapeur-pompier, police ou armée volontaire ;
- ◆ une formation dans un domaine différent ;
- ◆ un stage ou un emploi en France ou à l'étranger ;
- ◆ une activité sportive ou artistique de haut niveau ;
- ◆ une aide à un proche en difficulté (perte d'autonomie, handicap, maladie).

Je candidate

◆ **POUR UNE CÉSURE**, je consulte la page "La période de césure" sur le site de l'UPEC et je candidate via la plateforme eCandidat selon le calendrier : candidatures.u-pec.fr

En cas d'avis favorable de la commission césure, je signe le contrat pédagogique établi par le référent césure de ma composante et l'imprimé de mobilité si je pars à l'étranger.

Une fois la césure terminée

Je me réinscris selon le calendrier et la procédure d'inscription de l'université.

Infos pratiques

Je m'acquitte des frais d'inscription réduits pour une césure annuelle et complets pour une césure semestrielle.

Je demande ou non le maintien de mon droit à la bourse.

Pour toute question relative à la césure : cesure@u-pec.fr



VIVRE MON UNIVERSITÉ

LA RESTAURATION	56
------------------------	-----------

MES ÉVÉNEMENTIELS	58
--------------------------	-----------

LES ÉLECTIONS ÉTUDIANTES	61
---------------------------------	-----------

LE PARLEMENT ÉTUDIANT	62
------------------------------	-----------

MA BOUTIQUE ÉTUDIANTE	63
------------------------------	-----------



LA RESTAURATION

Izly, l'appli indispensable pour bénéficier du repas à 1 € au CROUS

Que puis-je payer avec Izly ?

- ♦ Mes repas et boissons dans les structures de restauration Crous ;
- ♦ Mes services sur le campus : photocopies, distribution automatique, laverie... ;
- ♦ Mes commandes en ligne sur les sites des Crous et des universités.

Comment bénéficier du repas à 1€ avec Izly ?

- ♦ J'active mon compte sur l'application IZLY dès que possible, sans attendre mon premier passage en caisse ;
- ♦ Je présente le QR Code de mon application Izly pour m'identifier en caisse ;
- ♦ Je paie directement avec mon compte Izly.

Comment activer mon compte ?

Izly envoie un e-mail, en priorité sur la messagerie utilisée lors de mon inscription à **messervices.etudiant.gouv.fr**, sinon sur celle de mon établissement d'enseignement.

Je suis alors dirigé vers Izly.fr pour activer mon compte en ligne :

- ♦ Je clique sur le lien « Activez votre compte » ;
- ♦ Je note bien le code temporaire qui me permet de me connecter pour la 1ère fois.

Je n'ai pas reçu de message d'activation ?

Je pense à vérifier mes spams. Si je n'ai rien reçu, rendez-vous sur Izly.fr.

- ♦ Je clique sur le lien « Recevoir à nouveau l'e-mail d'activation » ;
- ♦ Je saisis l'adresse mail que j'ai renseignée dans le portail de la vie étudiante (www.messervices.etudiant.gouv.fr), sinon celle de mon établissement d'enseignement.

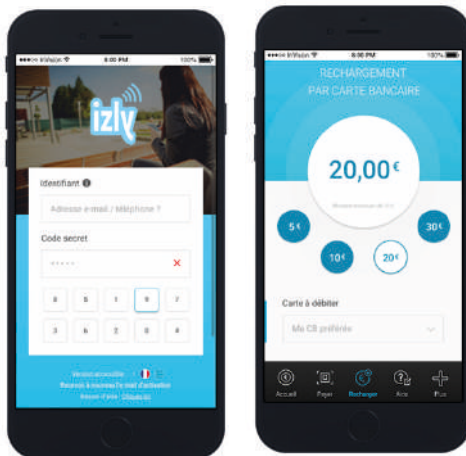
Comment alimenter ou recharger mon compte Izly ?

Sur le site ou l'appli Izly, je me connecte et je clique sur « recharger pour alimenter mon compte en quelques clics ».

Pour passer plus vite, je n'oublie pas de recharger mon compte avant d'arriver en caisse !

Comment payer ?

- ♦ En montrant mon QR code via l'appli Izly.



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

<https://www.izly.fr>



MES ÉVÉNEMENTIELS

Diversité et créativité

Mon université place **l'engagement, la diversité, la créativité, les arts et la culture** au cœur de ma vie étudiante. Elle organise chaque année de nombreux événementiels, dont je suis à la fois acteur et spectateur.

Bienvenue à l'UPEC

Tous les ans en septembre, l'UPEC m'accueille lors de **son forum de rentrée universitaire**. Ma réussite en tant qu'étudiant, dépend de ma capacité à m'adapter à mon nouvel environnement, à m'intégrer et à tisser des liens avec les autres.

Forte de sa richesse culturelle, artistique, sportive et associative, l'université me propose un moment d'échanges, d'informations et de partage. Temps fort de la vie universitaire, « Bienvenue à l'UPEC » c'est aussi l'occasion de rencontrer les associations étudiantes et les partenaires de l'université.

Journées des Arts et de la Culture

Les Journées des Arts et de la Culture (JACES) mettent en lumière le rôle que joue l'Université dans la création et la diffusion culturelle et artistique et donnent à voir **la richesse des pratiques et des créations au sein de l'établissement**.

Nuit du SUAPS

Avec comme impulsion de faire bouger la vie sportive à l'UPEC, Les Nuits du SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives) me propose, chaque mois, une rencontre sportive.

À chaque édition, l'événement met en avant un sport et est organisé en collaboration avec une association étudiante ; l'idée étant de faire participer activement les étudiants à la vie sportive à l'UPEC et de créer une dynamique sportive :

"plus vite, plus haut, plus fort ensemble".



Folies douces

Le grand rendez-vous de fin d'année universitaire qui propose un spectacle artistique incontournable à l'UPEC ! **Danse, chant, comédie musicale, théâtre : les talents étudiants y sont mis en lumière** lors de ce spectacle proposé par le service Vie de campus, avec l'accompagnement de leurs enseignants et intervenants artistiques ou sportifs.

Semaine olympique et paralympique

Mon université se mobilise en faveur de **l'inclusion par le sport**. Chaque année en avril, je suis sensibilisé aux valeurs de fair-play, d'humilité et de respect, à travers la **Semaine Olympique et Paralympique (SOP)** qui a pour but de faire la promotion de l'activité physique et sportive auprès des élèves et étudiants, de la maternelle jusqu'à l'université.

Elle permet de :

- ◆ découvrir des sports olympiques et paralympiques ;
- ◆ sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques : excellence, respect, amitié, équité, inspiration, détermination et courage ;
- ◆ d'utiliser le sport comme un outil éducatif ;
- ◆ changer le regard sur le handicap ;
- ◆ éveiller l'engagement citoyen par le sport.

Journées portes ouvertes de l'UPEC

La **Journée Portes Ouvertes** de l'UPEC est un temps fort de l'année, dédié à l'information et l'orientation des lycéens, étudiants et adultes en évolution ou reconversion professionnelle. Je suis étudiant à l'UPEC et je souhaite me réorienter dans mon parcours ? La JPO est faite pour moi.

Découvrir mon université autrement.

Cette journée est l'occasion de me renseigner sur les formations de l'UPEC et sur les nombreux dispositifs d'accompagnement proposés (bibliothèques, services numériques, mobilité internationale, accompagnement à l'insertion professionnelle, entrepreneuriat étudiant, etc.), les services offerts autour de la vie étudiante (associations, activités culturelles et sportives, etc.), et de l'accompagnement social.

Votre voix compte

Tous les deux ans, vous éliez vos représentants au sein des principales instances de l'université. Ces élections vous permettent de faire entendre votre voix et de participer aux décisions qui concernent la vie universitaire.

Les élus étudiants défendent vos intérêts, portent leurs propositions et participent aux décisions prises par l'université aux côtés des enseignants et des personnels.

Ils interviennent sur de nombreux sujets qui rythment votre quotidien : la formation, les conditions d'études, la vie de campus, les projets étudiants, les services proposés, la recherche ou encore les grandes orientations de l'université.

Je vote

Dans la plupart des cas, l'inscription sur les listes électorales est automatique. Le vote se déroule entièrement en ligne, sur une plateforme sécurisée, accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

En participant aux élections, vous contribuez à construire une université qui répond à vos attentes et à vos besoins.

LES ÉLECTIONS ÉTUDIANTES

LE PARLEMENT ÉTUDIANT

Renforcer la vie démocratique et étudiante à l'UPEC

L'UPEC a adopté le 5 juillet 2024 au Conseil d'Administration, la création de son Parlement étudiant, un organe novateur visant à dynamiser la participation démocratique et la vie étudiante.

Le parlement étudiant

Cette nouvelle instance d'échange et de débats composé de **cinquante membres représentatifs des différentes composantes de la communauté étudiante**, jouera un rôle clé dans la promotion de la citoyenneté et de la dynamique étudiante.

Porté par notre VPE étudiante, cet organe vivant et engagé, incarne un principe fondamental : inclure les étudiantes et étudiants, comme membres majeurs de l'université, de sa politique et de sa stratégie, dans une dynamique de transformation et d'inclusion. Il place ainsi les étudiantes et étudiants au cœur de l'institution, leur permettant de contribuer activement à **l'élaboration et à l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage au sein de l'UPEC**.

S'engager pour une vie étudiante active et démonstratrice

Le Parlement étudiant est conçu pour **intégrer pleinement les étudiantes et étudiants au cœur de la vie universitaire**.

En tant qu'organe consultatif, il a pour mission de :

- ♦ **contribuer activement à la vie démocratique de l'université** et à la promotion de la citoyenneté étudiante ;
- ♦ **représenter les usagers** auprès de la présidence de l'université ;
- ♦ **être un véritable forum de discussion et de débat** sur les enjeux de la vie étudiante.

Avec l'adoption de ce Parlement étudiant, l'UPEC démontre son engagement à créer un environnement académique inclusif, où les étudiants sont encouragés à participer activement à la vie universitaire et à façonner leur propre expérience académique et sociale. **Cette initiative promet de renforcer le lien social et de promouvoir une vie étudiante riche, solidaire et engagée.**

La boutique officielle de l'UPEC

Je retrouve ma boutique étudiante en ligne sur laboutique.u-pec.fr

Pour compléter ton "starter pack" UPEC, une sélection de produits utiles, originaux et écoresponsables est proposée aux couleurs de ton université.

Une nouvelle gamme pensée pour la vie étudiante. Découvre des objets du quotidien, pratiques et stylés :

- ♦ **Goodies signature** : badge, stylo, sac
- ♦ **Style et accessoires** : gel hydroalcoolique, baume à lèvres, chaussettes, bob
- ♦ **High-Tech** : batterie externe, spray nettoyant écran
- ♦ **Pause repas** : bento, gourde

À savoir

Le prestataire boutique prend en charge la gestion des stocks, le traitement des commandes et la logistique (envoi – service client...). L'UPEC ne réalise pas de bénéfice de vente.

Je peux commander et me faire livrer à mon domicile, en point relais ou en retrait à l'université.



CONTACT

laboutique@u-pec.fr



PROFESSIONNALISER MON PARCOURS



TROUVER UN JOB À L'UPEC	66
--------------------------------	-----------

EMPLOI STAGE ET ALTERNANCE	68
-----------------------------------	-----------

DÉVELOPPER UN PROJET ENTREPRENEURIAL	70
---	-----------

FORMATION PSSM	71
-----------------------	-----------



TROUVER UN JOB

Jobs proposés à l'UPEC

Si je cherche un emploi à temps partiel compatible avec mes études, l'UPEC recrute sur de nombreuses missions :

- ♦ accueil des étudiants ;
- ♦ assistance et accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- ♦ tutorat, soutien et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- ♦ service d'appui aux personnels des bibliothèques et des autres services ;
- ♦ animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales, dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable ;
- ♦ aide à l'insertion professionnelle ;
- ♦ promotion de l'offre de formation.

Ces activités sont rémunérées au **SMIC**. Les étudiants peuvent cumuler plusieurs missions au sein de l'UPEC.

Modalités de recrutement

1. J'envoie mon CV, ma lettre de motivation, mes disponibilités et les missions souhaitées à jobcampus@u-pec.fr

2. Évaluation des compétences en lien avec les besoins par la référente emploi du service Vie de campus et le service ou la composante

qui recrute. Si mon profil est **présélectionné**, un **entretien** avec le service ou la composante qui recrute est organisé. Un contrat est proposé aux candidats retenus. Pour les profils **non retenus**, un mail de refus est adressé au candidat.

Jobs proposés hors UPEC

Jobaviz

La plateforme de l'emploi étudiant du Crous : je trouve mon job étudiant, job d'été ou job saisonnier auprès d'un employeur particulier, professionnel ou même du Crous sur www.jobaviz.fr

Réseau Pro

Réseau Pro est la plateforme qui recense les offres de job étudiant, stage, alternance et emploi des entreprises désireuses de recruter les étudiants de l'UPEC. Je me connecte pour rejoindre la communauté UPEC, créer mon CV et suivre les actus et conseils.



PLATEFORME
RÉSEAU PRO
reseau.pro.u-pec.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

STAGE À L'INTERNATIONAL

Si je projette d'effectuer un stage à l'étranger obligatoire dans mon cursus, je peux candidater à une aide à la mobilité pour contribuer au financement de mon séjour.

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/partir-a-l-etranger/aides-financieres>

EMPLOI STAGE ET ALTERNANCE

Construire mon projet professionnel

Adopter une posture active dès les premières années d'études permet de poser sereinement les bases de l'avenir : développer ses compétences, rester attentif aux opportunités et explorer les métiers qui m'attirent.

Pour donner vie à mon projet professionnel dès maintenant, je consulte les ressources et participe aux dispositifs du service d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-BAIP) :

Accompagnement personnalisé

- ◆ Mardis du CV

Bénéficier de conseils sur-mesure pour mes candidatures.

- ◆ Rendez-vous individuels

Faire le point sur mon projet professionnel et ajuster mes objectifs.

Développer ses soft skills

- ◆ Plateforme « Réussir ses entretiens »

M'exercer en ligne pour aborder chaque échange avec confiance.

Réseau et opportunités

- ◆ Forums entreprises & sessions de job dating

Rencontrer des recruteurs et élargir mon réseau.

- ◆ Job board Réseau Pro

Consulter des offres ciblées et postuler en ligne.

Valorisation de mon parcours

- ◆ Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)

Faire le bilan de mon parcours et valoriser mes atouts.

Ressources documentaires

♦ Mémos pro

Adopter les bonnes pratiques de l'insertion professionnelle.

♦ Guide des ressources emploi

Accéder à une sélection de sites, fiches métiers et contacts utiles.

♦ IJBox

Profiter de la boîte à outils du CIDJ via l'ENT, avec dossiers thématiques, tests d'orientation et tutoriels.

À savoir

Chaque composante de l'UPEC dispose d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle au sein duquel je peux consulter les offres d'emploi et obtenir un soutien dans ma démarche d'insertion professionnelle.

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/stages-emplois-bureaux-emplois-stages-des-composantes>

UPEC.CFA

Le CFA interne de l'UPEC accompagne ses apprentis et futurs apprentis :

Accompagnement :

Ateliers d'aide à la recherche d'entreprise

Placement :

Accès à une plateforme d'offres d'apprentissage et matching offres/CV

Ressources documentaires :

♦ Tutos CV et lettre de motivation

♦ Fiches mémo



CONTACT SCUIO-BAIP
baip@u-pec.fr

Je retrouve l'équipe du SCUIO-BAIP à la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant (MIEE).



PLUS D'INFOS SUR L'ALTERNANCE À L'UPEC :
cfa.u-pec.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux :



DÉVELOPPER UN PROJET ENTREPRENEURIAL



INFORMATIONS
PRATIQUES

[https://pepite3ef.
sites.u-pec.fr/](https://pepite3ef.sites.u-pec.fr/)



Une voie d'insertion professionnelle

M'investir dans un projet entrepreneurial m'apporte des compétences appréciées des employeurs et peut constituer un tremplin professionnel.

Le pôle entrepreneuriat me permet de développer **ma culture entrepreneuriale** en participant à des événements et en rencontrant des entrepreneurs. Il peut aussi **m'accompagner dans mon projet** grâce à des rendez-vous individuels ou collectifs, des ateliers méthodologiques, des outils et un réseau de partenaires.

Le pôle entrepreneuriat m'accompagne si :

- ♦ j'ai une idée de business, ou je cherche encore dans quel domaine entreprendre ;
- ♦ je souhaite me mettre en mode projet et le concrétiser ;
- ♦ j'ai un projet en cours et je souhaite être épaulé ;
- ♦ j'ai déjà créé ma structure (microentreprise ou autre).

Il me permettra d'étoffer mon réseau, de participer à des événements et des ateliers, et d'être accompagné dans ma candidature au statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE), délivré sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

Les avantages du statut national d'étudiant-entrepreneur

- ♦ un statut reconnu au niveau national
- ♦ la possibilité de demander des aménagements d'horaires
- ♦ l'opportunité de solliciter une année de césure ou une substitution de stage pour me consacrer à mon projet
- ♦ un accompagnement renforcé dans la conduite de mon projet
- ♦ un accès privilégié à des ressources et des concours dédiés
- ♦ l'appartenance à une communauté dynamique

Être secouriste en santé mentale

Dans le cadre de sa mission de prévention et de promotion de la santé, le service de santé universitaire (SSU), en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé Île-de-France me propose la formation « **Premiers Secours en Santé Mentale** ».

Cette formation citoyenne a pour but :

- ♦ d'acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale ;
- ♦ de mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale ;
- ♦ de développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée) ;
- ♦ de mieux faire face aux comportements agressifs ;
- ♦ d'apprendre à appliquer un plan d'action simple et concret.

La formation est financée par l'UPEC et est assurée par des formateurs accrédités du service de santé universitaire.

Un certificat de secouriste en santé mentale est délivré aux personnes ayant participé aux deux jours de formation.

INSCRIPTION

ssu@u-pec.fr

Préciser dans l'objet du mail : inscription PSSM

FORMATION PSSM



CONTACT

01 45 17 15 15

ME FAIRE ACCOMPAGNER



**MON PÔLE D'INFORMATIONS ET D'ACTIONS
SOCIALES**

74

BOURSES ET AIDES

75

MES DISPOSITIFS SOLIDAIRES

76

ACCOMPAGNER MON HANDICAP

78



MON PÔLE D'INFORMATIONS ET D' ACTIONS SOCIALES

Une équipe à mon écoute

En tant qu'étudiant, je peux être confronté à des **difficultés financières ou personnelles**. Que ces difficultés soient ponctuelles ou pérennes, l'université est à mon écoute.

Le pôle **d'informations et d'actions sociales** m'apporte un soutien et me propose des réponses adaptées à ma situation.

En fonction de ma situation, des aides financières ou alimentaires sont possibles, grâce à la commission d'action sociale étudiante de l'université. **Si l'évaluation de mon dossier me permet d'accéder à ces aides**, la chargée d'accompagnement social me tient informé.

J'adresse mes demandes par mail à social@u-pec.fr ou par téléphone au **01 45 17 70 65**.

CELLULE STOP VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

La cellule offre à tous les étudiants la possibilité de signaler des violences et des discriminations (harcèlement, violences sexistes et sexuelles, homophobie, transphobie, racisme, antisémitisme). Grâce à notre partenariat avec France Victimes, vous pouvez effectuer ces signalements de manière anonyme et en toute confidentialité, que vous soyez victime ou témoin.



CONTACT CELLULE
STOP VIOLENCES ET
DISCRIMINATIONS

01 41 83 42 09
stopviolences@u-pec.fr

Des aides pour étudier

Différentes bourses et aides existent et me permettent de poursuivre mes études dans les meilleures conditions possibles.

Bourses sur critères sociaux

Elles sont attribuées par le par le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Pour en bénéficier, **je dois avoir moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire et suivre une formation habilitée à recevoir des boursiers.**

Les demandes doivent être faites en début d'année civile (de l'année précédant l'inscription), via mon Dossier Social Étudiant (DSE) sur mon espace : messervices.etudiant.gouv.fr

Service social du Crous

Les assistantes sociales du CROUS de Créteil sont mes interlocuteurs privilégiés, elles :

- ♦ m'accueillent et m'écoutent, quelle que soit la nature de mes difficultés (sociales, familiales, psychologiques, financières ou administratives) ;
- ♦ m'accompagnent dans mes démarches (CAF, Mutuelles, assurances, etc.) ;
- ♦ instruisent mes demandes d'aides financières.

Je suis reçu uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 16h.

<https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>

BOURSES ET AIDES



CONTACT

social@crous-creteil.fr
01 45 17 70 65

MES DISPOSITIFS SOLIDAIRES



CONTACT

social@crous-creteil.fr

Lutter contre l'isolement et la précarité

Tout au long de l'année, mon université se mobilise **contre l'isolement et la précarité étudiante**. Elle accompagne les étudiants les plus fragiles.

Les distributions solidaires

Depuis le printemps 2020, l'université organise de nombreuses distributions **de paniers de denrées alimentaires** non périssables, fruits et légumes, pains et produits d'hygiène pour bébé.

Pour bénéficier des paniers, je dois :

- ♦ être étudiant à l'UPEC, inscrit à l'université pour l'année en cours ;
- ♦ effectuer ma demande à social@u-pec.fr en précisant mon nom, prénom, mon numéro étudiant, ma filière et ma situation personnelle ;

Lors des distributions, des ressourceries sont présentes, offrant la possibilité d'acheter à petits prix des vêtements, de la vaisselle et d'autres articles utiles au quotidien.





Les permanences sociales et logement

Je cherche un logement proche de mon campus ou je m'interroge sur les aides possibles pendant mes études ?
Je rencontre des difficultés personnelles ou financières ?
Le service Vie de campus m'accueille et m'écoute, sans rendez-vous :

- ♦ Permanence sociale et logement – Mardi de 14h à 17h
au service Vie de campus
- ♦ Permanence sociale et logement – Jeudi de 9h à 12h
à la Maison de la santé

Les permanences juridiques

Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Val de Marne (CIDFF) me propose une information juridique gratuite et confidentielle sur l'accès aux droits de toutes et tous. Chaque lundi, **un juriste me reçoit de 09h30 à 12h30**, au service Vie de campus.

Prendre rendez-vous : permanencejuridique@u-pec.fr



CONTACT
permanencejuridique
@u-pec.fr

ACCOMPAGNER MON HANDICAP

Des services pour m'accompagner

Si je suis en situation de handicap, de nombreux services sont à ma disposition pour m'accompagner.

- ♦ **Le service de Santé Universitaire (SSU)** est à ma disposition en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.
- ♦ **Le service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SCUIO-BAIP)** m'aide dans la définition de mon projet professionnel et m'assiste dans la recherche de stages et d'emploi. Il anime un réseau de correspondants internes à l'UPEC pour faciliter les points de rencontre avec les entreprises partenaires pour le recrutement d'étudiants en situation de handicap.
- ♦ **Vie de campus** : les Services vie de campus et universitaire des activités physiques et sportives me proposent plus de cinquante activités à découvrir pour le plaisir ou dans le cadre des options transversales.
- ♦ **Les bibliothèques** : le Service commun de documentation est présent sur tous les sites de l'université avec des correspondants handicap et un accompagnement par le personnel.
- ♦ **La cellule handicap** est un dispositif d'accueil, de conseil et d'accompagnement. Elle s'emploie, en relation avec les services concernés, à résoudre les difficultés rencontrées sur le plan pédagogique, social, humain ou environnemental.

Mes démarches

1. Je prend rendez-vous avec l'un des médecins du service de santé universitaire, qui détermine les aménagements nécessaires au bon déroulement de mes études ou de mes examens.

2. Je télécharge, imprime et remplis les documents "Demande d'aménagement" et "Plan d'accompagnement" disponibles sur : u-pec.fr > Vie de campus > Accompagnement du handicap

Compte-tenu de la multiplicité des sites d'enseignement à l'université, il est important de prendre contact au plus tôt avec la cellule handicap afin d'anticiper également l'accessibilité des locaux.

Aménagement de mes études

En fonction de ma situation, je peux aménager mes études :

- ♦ temps de composition majoré, indiquant le type d'épreuves concernées (écrite, orale, pratique) ;
 - ♦ accès aux locaux (ascenseur, parking...) ;
 - ♦ installation matérielle dans la salle d'examen ;
 - ♦ utilisation de machine ou de matériel technique ou informatique ;
 - ♦ aide humaine : secrétariat, prise de notes, interprétariat / accompagnement par un spécialiste d'un mode de communication ;
 - ♦ adaptation dans la présentation des sujets ;
- ou toute autre mesure jugée utile.



CONTACT

handicap@u-pec.fr

ME LOGER



TROUVER UN LOGEMENT

82

AIDES ET GARANTIES

85



TROUVER UN LOGEMENT

Aide à la recherche de logement



L'antenne logement du pôle d'informations et d'actions sociales du service Vie de campus me conseille dans ma recherche de logement et me propose, à travers plusieurs outils, des offres adaptées à ma situation étudiante.

Studapart

STUDAPART, partenaire de l'UPEC, propose une plateforme d'offres de logements en ligne (résidences étudiantes, chambres chez l'habitant, colocations, etc...) dédiées aux étudiants. Elle me permet de trouver des offres proches des campus de l'UPEC pour une durée de 1 à 24 mois.

Je bénéficie d'un accompagnement multilingue du personnel de la plateforme tout au long de ma recherche par chat, mail ou téléphone. Toutes les démarches s'effectuent en ligne de la création du dossier à la location.

Plateforme en ligne : u-pec.studapart.com

Une équipe multilingue est à ma disposition pour m'accompagner dans ma recherche :
booking@studapart.com





Dossier locataire

Constitution de mon dossier

LE LOCATAIRE

Dans ma recherche de logement, différentes pièces me sont demandées :

- ◆ une pièce d'identité, en cours de validité en français (originale et copie) ;
- ◆ un justificatif de domicile (original et copie) ;
- ◆ un ou plusieurs justificatifs de ressources, en français et en euros (original et copie).

LE GARANT

Il est indispensable d'avoir un garant domicilié en France pour obtenir un logement en tant qu'étudiant. Il s'agit d'une personne qui accepte de se porter **caution solidaire** pour le paiement intégral de mes loyers.

Aides au logement

Aide personnalisée au logement

Que je vive en colocation, studio, logement Crous ou autre je peux bénéficier de l'**Aide Personnalisée au Logement (APL)**. Les demandes se font en ligne directement sur le site internet de la CAF : www.caf.fr.

Garantie visale

La garantie visale est une "action logement" **qui se porte garant gratuitement** pour couvrir mes loyers impayés et dégradations locatives éventuelles.

Visale est une **garantie complète et gratuite**, qui renforce mon dossier. Mon bailleur est assuré de percevoir ses loyers durant toute la durée de la location.

En cas d'impayés de loyer, **je bénéficie d'un traitement personnalisé** pour le remboursement de ma dette.

Le dispositif est destiné à tous les étudiants de moins de 30 ans au 1^{er} septembre de l'année de signature du bail.

AIDES ET GARANTIES

JE TESTE MON ÉLIGIBILITÉ À VISALE :

<https://site.actionlogement.fr/eligibilite-visale/>

PLUS D'INFOS :

logement@u-pec.fr



ME SOIGNER

MON SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE	88
---	-----------

MON RÉSEAU DE SANTÉ	90
----------------------------	-----------

MA SÉCURITÉ SOCIALE	92
----------------------------	-----------

MON SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Ma santé

Ma santé est un atout essentiel pour la réussite de mes études. Des professionnels sont à ma disposition pour m'accompagner et me conseiller.

Je peux prendre un rendez-vous avec :

- ♦ un médecin pour les examens de prévention, les vaccinations, les consultations de nutrition, les certificats médicaux (stage, travail, bourse, demande d'aménagement) ou une consultation de médecine générale ;
- ♦ un infirmier pour entretien de prévention, informations et éducation à la santé ;
- ♦ un psychologue.

Pour tout rendez-vous :

à l'accueil de la Maison de la santé ou de la Maison des étudiants

61, avenue du Général de Gaulle – 94010 Créteil

Par téléphone au 01 45 17 15 15

Sur doctolib.fr en recherchant SSU UPEC étudiant.

Consultation d'aide et de suivi psychologique à l'université

Un professionnel peut me recevoir en toute confidentialité, gratuitement et quelle que soit mon année d'étude.

Plusieurs raisons peuvent amener à une consultation d'aide et de suivi psychologique : difficultés relationnelles, anxiété, stress, dépression, soutien en psychothérapie, situation de violence, choc post-traumatique, etc.

rdv-psychologue-etudiants@u-pec.fr

Les rencontres santé

Chaque mois, le SSU me propose des rencontres santé pour m'informer et me sensibiliser.

Plusieurs thématiques sont abordées :

- ♦ prévention des violences ;
- ♦ nutrition ;
- ♦ premiers soins santé mentale ;
- ♦ bien être.

Pour toute question, je n'hésite pas à contacter resusplus@u-pec.fr ou à appeler au **01 45 17 15 15**.

Congés menstruels

Si je présente des symptômes menstruels ou prémenstruels invalidants, je peux bénéficier du congé menstruel :

un à deux jours d'absence justifiée par mois, soit 16 jours maximum par an. Ce congé fait partie des absences justifiées et ses modalités de traitement sont équivalentes à celles des autres absences justifiées.

Pour en bénéficier, je dois **obtenir une attestation médicale annuelle** (une par année universitaire) auprès d'un médecin ou d'une sage-femme. Cette attestation doit mentionner le droit au congé menstruel sans préciser la pathologie. Elle devra être transmise à ma scolarité et pourra servir de justificatif d'absence.

MON RÉSEAU DE SANTÉ

Le réseau de santé de l'UPEC : Résus+

Résus+ est le réseau de santé de l'UPEC. Il offre aux étudiants et personnels de l'université une orientation et un suivi dans le système de santé.

Résus+ c'est :

- ♦ des consultations privilégiées avec tiers-payant auprès des professionnels de santé du réseau, à proximité du campus ou de mon domicile ;
- ♦ de l'information et des actions de prévention.

La plateforme

1. Je me connecte sur Résus+ : <https://resusplus.u-pec.fr> avec mes identifiants UPEC.

2. Je prends rendez-vous avec un professionnel de santé.

3. Lors de ma prise de rendez-vous, j'informe le professionnel de santé **que je viens dans le cadre de Résus+**. Il me reçoit dans les 48h et pourra, si je le souhaite, devenir **mon médecin traitant**.

Information & prévention

Résus+ c'est aussi **m'informer sur ma santé**. Je peux lire des articles de prévention en santé : environnement, sport, nutrition, etc.

Les étudiants relais santé

L'université dispose d'une équipe d'étudiants relais santé qui assurent des missions de sensibilisation.

Ils ont pour rôle de :

- ♦ assurer une présence sur les campus de l'UPEC ;
- ♦ entrer en contact avec les étudiants pour créer du lien ;
- ♦ sensibiliser aux comportements adaptés et bénéfiques pour la santé, dans la vie universitaire comme dans les temps d'échanges et moments festifs en dehors des campus ;
- ♦ m'orienter dans le système de soin et vers les actions mises en place par le service de santé ;
- ♦ animer des actions de prévention et de promotion de la santé sur les campus et les réseaux sociaux ;
- ♦ faire remonter au service de santé les informations concernant la santé mentale et physique des étudiants.

Identifiables grâce à leurs blousons UPEC et formés par des professionnels de santé du service de santé universitaire, les étudiants relais santé (ERS) vont à la rencontre des étudiantes et étudiants sur tous les campus de l'université.

MA SÉCURITÉ SOCIALE

Différentes étapes selon mon profil

Si j'entre dans l'enseignement supérieur ou poursuis mes études à la rentrée 2025-2026 :

- ◆ si je m'inscris pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, et que je suis français, je serai **automatiquement affilié à un régime obligatoire** d'assurance maladie. Je n'ai **aucune démarche à effectuer** ;
- ◆ si ce n'est déjà fait, je choisis un **médecin traitant** et crée un **compte personnel** sur ameli.fr. Je n'oublie pas d'enregistrer mes coordonnées bancaires afin d'obtenir mes remboursements ;
- ◆ si j'étais déjà en études supérieures en 2024-2025 et que ma situation n'a pas changé, je n'ai rien besoin de faire.

Si j'effectue une césure

Ma protection sociale dépend de ma situation :

- ◆ si je suis une formation hors université, tout en résidant en France, sans exercice d'une activité professionnelle rémunérée, je demeure rattaché à mon régime actuel ;
- ◆ si j'occupe un emploi salarié, je suis affilié au régime dont relève cet emploi ;
- ◆ si j'exerce une activité non salariée, je suis affilié au régime général. Si je me consacre uniquement au bénévolat, je reste rattaché au régime de sécurité sociale qui assurait antérieurement ma prise en charge (sauf si j'ai plus de 24 ans : dans cette situation, je relève du régime général).



Autres cas particuliers

- ♦ **je suis en alternance** : je relève du régime général de la sécurité sociale ;
- ♦ **je suis stagiaire** : mon affiliation dépend de ma gratification et de son montant ;
- ♦ **je suis salarié** (doctorant, activité professionnelle continue...) : je relève du régime général de la sécurité sociale.

Pour tous

Je mets à jour ma carte vitale en utilisant les bornes prévues à cet effet (pharmacies, Assurance Maladie, certains établissements de santé).

Je crée mon dossier médical partagé (DMP) sur le site dmp.fr et m'assure que mon numéro de sécurité sociale (NIR) est bien enregistré auprès de ma complémentaire santé.

CAMPUS ET INFOS UTILES



ANNUAIRE DES SERVICES	96
------------------------------	-----------

ANNUAIRE DES COMPOSANTES	100
---------------------------------	------------

ANNUAIRE DES BUREAUX D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE - BAIP	104
---	------------

GLOSSAIRE PRATIQUE	106
---------------------------	------------

CAMPUS	108
---------------	------------



ANNUAIRE DES SERVICES

A

Accompagnement des projets et associations étudiantes

Service Vie de campus

Campus Centre – bâtiment I,
rez-de-chaussée

association@u-pec.fr
01 45 17 65 21

B

Bibliothèque

Contacts et accès - Service Commun
de Documentation (SCD)

web-scd@u-pec.fr
bibliotheque.u-pec.fr

C

Césure

cesure@u-pec.fr

Convention de stage

sos-pstage@u-pec.fr

Culture

Service Vie de campus

Campus Centre – bâtiment I,
rez-de-chaussée

culture@u-pec.fr
01 45 17 19 84

Communication

communication@u-pec.fr

D

Diplômes

diplomes@u-pec.fr
01 45 17 12 47 / 42

Discriminations - Cellule stop violences et discriminations

stopviolences@u-pec.fr

Distributions solidaires

Service Vie de campus

Campus Centre – bâtiment I,
rez-de-chaussée

social@u-pec.fr

E

Entrepreneuriat

♦ Campus mail des Mèches

Maison de l'Innovation et de
l'Entrepreneuriat étudiant (MIEE)

pe-miee@u-pec.fr
01 41 78 48 26

Emploi étudiant

Service Vie de campus

Campus Centre – bâtiment I,
rez-de-chaussée

jobcampus@u-pec.fr
01 45 17 65 20

Espace Interculturel et Langues

langues@u-pec.fr

Événement – organiser

Service Vie de campus

Campus Centre – bâtiment I,
rez-de-chaussée

association@u-pec.fr

F

Formation continue et Validation des acquis de l'expérience

♦ Campus mail des Mèches

Maison de l'Innovation et de
l'Entrepreneuriat étudiant (MIEE)

formpro@u-pec.fr

01 41 78 48 03

H

Handicap

Cellule

Campus Centre
Maison de la Santé 1^{er} étage

handicap@u-pec.fr

01 45 17 13 83

I

Inscription

Service inscription et organisation
des études (SIOE)

Campus Centre bâtiment I1,
rez-de-chaussée

Assistance téléphonique du lundi
au vendredi de 9h à 17h

01 45 17 12 00

Insertion professionnelle

Service commun universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle

Bureau d'aide à l'insertion
professionnelle

orientation@u-pec.fr

01 41 78 47 96

International

Direction des relations internationales

♦ Campus mail des Mèches

Maison des relations
internationales (MLRI)

dri@u-pec.fr

01 82 69 48 56

J

Juridique – Permanence

permanencejuridique@u-pec.fr

L

Langues - Espace Interculturel et Langues

langues@u-pec.fr

Logement

Service Vie de campus

Campus Centre – bâtiment I2,
rez-de-chaussée

logement@u-pec.fr

01 45 17 70 64

M

Mobilité

| Aides à la mobilité internationale

aidealamobility@u-pec.fr

Médiateur de l'université

mediateur@u-pec.fr

O

Orientation

| Service commun universitaire
d'information, d'orientation et
d'insertion professionnelle

| Bureau d'aide à l'insertion
professionnelle

orientation@u-pec.fr
01 41 78 47 96

Organisation des études

| Service inscription et organisation
des études (SIOE)

| Campus Centre bâtiment I1,
rez-de-chaussée

Assistance téléphonique du lundi
au vendredi de 9h à 17h
01 45 17 12 00

P

Présidence de l'université

cab.presidence@u-pec.fr

Psychologues des étudiants

rdv-psychologue-etudiants@u-pec.fr

S

Santé

| Service de santé universitaire (SSU)

| Campus Centre – Maison de la Santé

ssu@u-pec.fr
01 45 17 15 15

| Réseau de santé Résus+

| Campus Centre – Maison de la Santé

resusplus@u-pec.fr

Sport

| Service Universitaire des Activités
Physiques et Sportives

| Campus Centre – bâtiment I,
rez-de-chaussée

suaps@u-pec.fr

Social

| Service Vie de campus

| Pôle d'informations et d'actions sociales

| Campus Centre – bâtiment I2,
rez-de-chaussée

social@u-pec.fr
01 45 17 11 51

V

Vie de campus

| Service Vie de campus

| Campus Centre – bâtiment I2,
rez-de-chaussée

viedecampus@u-pec.fr

U

UE ouverture

ue.ouverture@u-pec.fr
01 45 17 13 01



ANNUAIRE DES COMPOSANTES

A

AEI International School

Scolarité
01 45 17 18 87/88/89
scola.accueil-aei@u-pec.fr
Relations internationales
01 45 17 19 45/47
international-aei@u-pec.fr

E

**EPISEN - École publique
d'ingénieurs de la santé
et du numérique**
scolarite.episen@u-pec.fr

Département Systèmes d'information - SI
01 56 72 62 56
scolarite-si.episen@u-pec.fr

**Département Technologies
pour la santé - ITS**
01 56 72 62 55
scolarite-its.episen@u-pec.fr

**Département Génie biomédical
et santé - ISBS**
01 56 72 62 52
scolarite-isbs.episen@u-pec.fr

École d'urbanisme de Paris

Scolarité
scola-eup@u-pec.fr
Relations internationales
01 71 40 80 34
international-eup@u-pec.fr

F

Faculté de droit

Scolarité
scolarite-droit@u-pec.fr
Relations Internationales
01 56 72 60 07
international-droit@u-pec.fr

Faculté LLSH – Lettres, langues et sciences humaines

Scolarité
01 45 17 11 79
scola-llsh@u-pec.fr
Relations internationales
01 45 17 66 86
international-llsh@u-pec.fr
Pour en savoir +, rdv sur
<http://llsh.u-pec.fr>

Faculté de santé

Pôle licence / Master

Licence Sciences Pour la Santé
licence.sante@u-pec.fr

Licence Sciences Pour la Santé
licence2.sante@u-pec.fr

Licence Sciences Pour la Santé
licence3.sante@u-pec.fr

Licence accès santé
las.disciplinaires@u-pec.fr

Master 1
master1.medecine@u-pec.fr

Master 2
master2.medecine@u-pec.fr

Pôle études médicales, filière médecine

DFGSM 2

dfgsm2@u-pec.fr

DFGSM 3

dfgsm3@u-pec.fr

DFASM 1

dfasm1@u-pec.fr

DFASM 2

dfasm2@u-pec.fr

DFASM 3

dfasm3@u-pec.fr

DES de spécialités

cycle3.med.spe@u-pec.fr

Spécialité médecine générale

scolarite.medecine.generale@u-pec.fr

Pôle études paramédicales

paramedical@u-pec.fr

IUK - Filière Kinésithérapie

iuk@u-pec.fr

IFE - Filière Ergothérapie

ife@u-pec.fr

IFSI et IPA - Filière Soins Infirmiers

ifsi@u-pec.fr

ipa@u-pec.fr

IFMEM - Filière radiologie médicale

paramedical@u-pec.fr

Pôle formation continue

DUFMC - Formation médicale continue (DUFMC)

dufmc.fc@u-pec.fr

Formation paramédicale continue

ESM - Formation & Recherche en soins

esm@u-pec.fr

Faculté des sciences économiques et de gestion

fseg@u-pec.fr

Scolarité

scolarite-eco@u-pec.fr

Relations internationales

01 41 78 46 94

international-eco@u-pec.fr

Faculté des sciences et technologie

Accueil et scolarité Campus Centre

01 45 17 13 49

scolarite-sciences@u-pec.fr

Scolarité Campus de Vitry

01 41 80 73 23 (master SDTS)

Scolarité Campus de Sénart

01 64 13 44 70 (master Conception

de systèmes et cybersécurité)

01 64 13 41 92 (master MMRI)

01 64 13 15 84 (master Études

et Travaux en Immobilier (ETI))

scolarite.iutsf@u-pec.fr

Relations internationales

international-sciences@u-pec.fr

I

IAE Paris-Est

Scolarité

01 41 78 47 35
scolarité-iae@u-pec.fr

Relations internationales

01 41 78 47 26
international-iae@u-pec.fr

IEP (Institut d'Études Politiques) de Fontainebleau

Scolarité

Diplôme : diplome.iep@u-pec.fr
Licence : licences.iep@u-pec.fr
Master : masters.iep@u-pec.fr
Formation continue :
masterscf.iep@u-pec.fr
Formation en apprentissage :
mastersfa.iep@u-pec.fr
Préparation aux concours :
prepaconcours.iep@u-pec.fr

Relations internationales

international.iep@u-pec.fr

INSPÉ – Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil

Scolarité

01 49 56 37 37

Relations internationales

06 88 05 36 66
international.inspe@u-pec.fr

IUT de Créteil-Vitry

Scolarité

01 45 17 16 84
scol-iutcv@u-pec.fr

Relations internationales

01 45 17 16 98
international-iutcv@u-pec.fr

IUT Sénart-Fontainebleau

◆ Campus de Sénart Parcours de l'étudiant

01 64 13 44 90
scolarite.iutsf@u-pec.fr

◆ Campus de Fontainebleau Antenne de scolarité

01 60 74 68 38
seve.font@iutsf.org

Relations internationales

01 64 13 44 94
ri.iutsf@u-pec.fr

U

UFR des sciences de l'éducation, des sciences sociales et Staps – SESS-Staps

Département STAPS

Licence 1 STAPS

Parcours Education et Motricité - Entraînement Sportif - Management du Sport
01 45 17 44 06
pauline.augustine@u-pec.fr

Licence 2 et 3 STAPS

Parcours Education et Motricité

Licence 2 STAPS

Parcours : Entraînement Sportif - Management du Sport - Activité Physique Adaptée et Santé
01 45 17 44 07
antoine.leger@u-pec.fr

Licence professionnelle (LP)

Santé, vieillissement et activités physiques adaptées

Master 1&2 APAS

Parcours : Activité Physique Adaptée et Santé

Master 1&2 STAPS

Entraînement et optimisation de la performance sportive

Parcours : Analyste de la performance - Préparation mentale et accompagnement de la performance
01 45 17 44 76
valerie.vidal@u-pec.fr

Licence 3 STAPS

Parcours : Entraînement Sportif

Licence 3 STAPS

Parcours : Management du Sport

Master 1 et 2 STAPS

Management du sport
Parcours Dynamiques métropolitaines et logiques d'acteurs
01 45 17 44 03
sofiane.laimeche@u-pec.fr

DEUST

Métiers de la forme
Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)
Parcours : Éducation physique et sportive (2nd degré)
01 45 17 44 05
marie-josée.nanguy@u-pec.fr

Département SESS

Licence 1

Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours : Éducation et Enseignement - Intervention Sociale et Insertion Formation

Licence 3

Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours : Diplôme d'État supérieure de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports

DU Sciences Sociales et Protection de l'Enfance

Master Intervention et Développement Social (IDS)
Parcours : Direction des Politiques Jeunesse d'Animation et des Dispositifs d'Insertion
01 45 17 44 09 - nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

Licence 2 Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours : Éducation et Enseignement - Intervention Sociale et Insertion Formation

Licence 3 Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours : Coordination d'établissements et de services pour personnes âgées

Master Intervention et Développement Social (IDS)
Parcours : Établissements et services pour personnes âgées
01 45 17 44 10
ingrid.odye@u-pec.fr

Licence 3 Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours : Éducation et Enseignement - Intervention Sociale et Insertion Formation

Licence Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours PPPE : Préparation au professorat des écoles (en partenariat avec le lycée Léon Blum de Créteil)
01 45 17 44 65
mike.jean-francois@u-pec.fr

Master 1 et 2 Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours : Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux(EIPI) - Animation et Éducation Populaire (AEP) - Insertion - Formation (IF) - Intervention Sociale (IS)

Master Sciences de l'éducation
Parcours : Direction d'organisation sociale (Ecole Saint-Honoré)
01 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Master Intervention et développement social
Parcours : Préparation au diplôme d'état d'ingénierie sociale(DEIS)
fiorance.bertrand@u-pec.fr

Master Intervention et développement social
Parcours : Directeur administratif et financier des établissements et des services sociaux et médico-sociaux (DAF)

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)
Parcours : Ingénierie pédagogique formation de formateurs autres qu'enseignants (PIF)
01 45 17 44 02
carole.prigent@u-pec.fr

Licence 3 Sciences de l'Éducation (SE)
Parcours : Tourisme et événementiel (INFA)

Master Intervention et Développement Social (IDS)
Parcours : Ingénierie et Conduite de Projets Événementiels
01 45 17 44 15
stephanie.droniou@u-pec.fr

ANNUAIRE DES BUREAUX D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE - BAIP

Annuaire des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP

A

AEI International School

| Bâtiment T - Niveau dalle - Bureau
031 - Campus Centre

01 45 17 19 35

aei.stages-emplois@u-pec.fr

E

École d'Urbanisme de Paris

| Bureau A209 - Cité Descartes

01 71 40 80 38

baip-urbanisme@u-pec.fr

F

Faculté de Droit

| Bureau A012 (rez-de-chaussée)

01 56 72 60 35

baip-droit@u-pec.fr

emplois-stages-droit@u-pec.fr

Faculté des Lettres, langues et sciences humaines

| Bâtiment I - Bureau I3-219 (2^e
étage) - Campus Centre

01 45 17 70 53

baip-llsh@u-pec.fr

Faculté des Sciences économiques et de gestion

Département Economie

| Centre du Mail des Mèches

01 41 78 46 22

01 41 78 46 11

baip-scienceseco@u-pec.fr

Faculté des Sciences de l'éducation, sciences sociales - STAPS

| Centre La Pyramide

01 45 17 44 38

baip-sess-staps@u-pec.fr

Faculté des Sciences et technologie

| Bâtiment P2 - Bureau P2 033
(niveau dalle) - Campus Centre

01 45 17 13 15

baip-sciences@u-pec.fr

| Bureau des stages - Bureau P2 031
(niveau dalle) - Campus Centre

01 45 17 13 02

!

IAE Paris-Est*| Bureau 07 - Centre du mail des Mèches*

01 41 78 46 12

baip-iae@u-pec.fr**IEP – Institut d'Études
Politiques de Fontainebleau**international-eep@u-pec.fr**IUT de Créteil - Vitry***| Bâtiment L1 (1^{er} étage) - Campus Centre*

01 45 17 16 87

01 45 17 16 88

baip-iutcv@u-pec.fr**IUT Sénart - Fontainebleau***| Bâtiment C (2^{ème} étage)**| - Centre de Sénart*

01 64 13 44 77

baip-iutsf@u-pec.fr

GLOSSAIRE PRATIQUE

A

AEI International School :
Administration et Échanges
Internationaux International School

ATHÉNA : Moteur de recherche des
bibliothèques universitaires

B

BAIP : Bureau d'aide à
l'insertion professionnelle
BPE : Budget participatif étudiant
BDE : Bureau de la vie étudiante
BU : Bibliothèque universitaire
BUT : Bachelor universitaire de technologie

C

CVEC : Contribution Vie
Étudiante et de Campus
CA : Conseil d'administration
CAC : Conseil académique
CFA : Centre de formation d'apprentis
CFVU : Commission de la formation
et de la vie universitaire
CM : Cours magistral
CIDP : Centre d'ingénierie et de
développement pédagogique
COPIL : Comité de pilotage
CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
CR : Commission de la recherche
CROUS : Centre régional des œuvres
universitaires et scolaires

D

DAEU : Diplôme d'accès aux
études universitaires
DAJG : Direction des affaires
juridiques et générales
DEVE : Direction des études
et de la vie étudiante
DIFPRO : Direction de la
formation professionnelle
DIR : Direction des relations internationales
DRH : Direction des ressources humaines

DGS : Direction générale des services
DSE : Dossier social étudiant
DSI : Direction des Systèmes d'information
DU : Diplôme universitaire
DUT : Diplôme universitaire de technologie

E

ECTS : European credit transfer system
ERASMUS : Programme de mobilité
européen - European Region Action Scheme
for the Mobility of University Students
ERS : Étudiant relais santé
EPISEN : École publique d'ingénieurs
de la santé et du numérique
ENT : Environnement numérique
de travail (eCampus)
EUP : École d'urbanisme de Paris
EUR : École universitaire de recherche
ESM : École supérieure Montsouris

F

FA : Formation en alternance
FC : Formation continue
FI : Formation initiale
FSDE : Fond de soutien aux
initiatives étudiantes
FST : Faculté des sciences et technologie
FLE : Français langue étrangère
FFSU : Fédération française
des sports universitaires
FSEG : Faculté de Sciences
économiques et de gestion

G

GT : Groupe de travail

H

HAL : Hyper articles en ligne, archive
ouverte pluridisciplinaire destinée au
dépôt, à la conservation et à la consultation
de contenus scientifiques
HDR : habilitation à diriger des recherches

I

IA : Inscription administrative
IAE : Institut d'administration des entreprises
IP : Inscription pédagogique
INSPÉ : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IEP : Institut d'études politiques
IUT : Institut universitaire de technologie
IZLY : Carte professionnelle et de paiement multiservices

J

JPO : Journée portes ouvertes

L

LMD : Licence Master Doctorat
LLSH : Lettres, langues et sciences humaines
LEA : Langues étrangères appliquées

M

MDE : Maison de l'étudiant
MEEF : Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation
MESR : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
MIEE : Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant
MLRI : Maison des langues et des relations internationales
MSE : Maison des sciences de l'environnement

O

OSU-EFLUVE : Observatoire des sciences de l'univers

R

Résus+ : Réseau de santé de l'UPEC
RSU : Responsabilité sociétale des universités

S

SHS : Sciences humaines et sociales
SSU : Service de santé universitaire
SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives
SIOE : Service inscription organisation des études
SCUIO : Service commun universitaire d'information et d'orientation
SCD : Service commun de documentation (bibliothèques)
SVP : Service Vie des personnels
SESS-STAPS : Sciences de l'éducation, sciences sociales et sciences et techniques des activités physiques et sportives
SNEE : Statut National Étudiant Entrepreneur

T

TD : Travaux dirigés
TP : Travaux pratiques

U

UE : Unité d'enseignement
UFR : Unité de formation et de recherche
UMR : Unité mixte de recherche

V

VAE : Validation des acquis de l'expérience
VAPP : Validation des acquis professionnels et personnels
VES : Validation des études supérieures
VP : Vice-président
VPE : Vice-président étudiant/étudiante

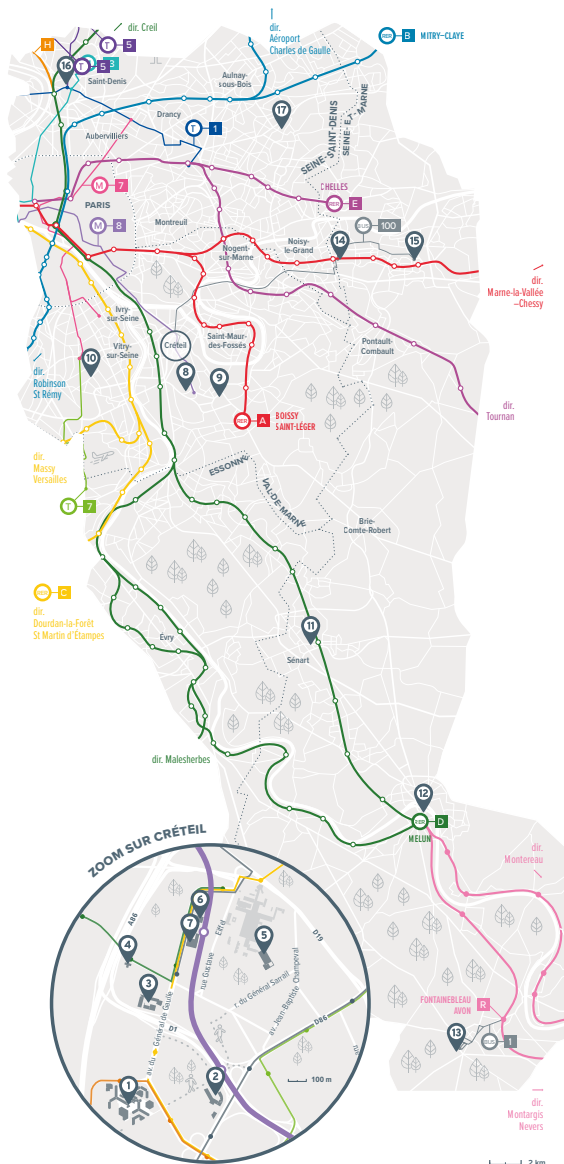
CAMPUS

L'Université Paris-Est Créteil s'étend sur un large territoire, de Créteil à Fontainebleau, où des sociétés diverses se rencontrent et s'inscrivent dans un environnement en pleine transformation. Ce territoire est riche de ses contrastes et transformé continuellement par des dynamiques spatiales et sociales nouvelles. Lieu de diversité et de rencontres, ce territoire est un lieu d'engagement, de réussite et d'excellence où chaque étudiante et chaque étudiant est placé au cœur des missions de l'université.

Télécharger les plans des campus sur :
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/les-campus>



Nos campus



- 1 **CAMPUS CENTRE**
 - AEI - International School
 - Faculté des lettres, langues et sciences humaines
 - Faculté des sciences et technologie
 - IUT de Créteil-Vitry
 - Présidence et services centraux

► 61, avenue du Général de Gaulle — 94000 Créteil
 - 2 **CAMPUS MAIL DES MÉTIERS**
 - Faculté de sciences économiques et de gestion
 - IAE Paris-Est
 - Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant
 - Faculté des langues et relations internationales

► Rue de la Porte des Champs — 94000 Créteil
 - 3 **CAMPUS ANDRÉ BOULLE**
 - Faculté de droit

► 83-85, avenue du Général de Gaulle — 94000 Créteil
 - 4 **CAMPUS SAINT-SIMON**
 - EPISEV

► 71, rue Saint Simon — 94000 Créteil
 - 5 **CAMPUS HENRI MONDOR**
 - Faculté de santé

► 8, rue du Général Sarraill — 94000 Créteil
 - 6 **LES GÉMEAUX**
 - ESM — Formation et recherche en soins

► 2, rue Antoine Etex — 94000 Créteil
 - 7 **LA PYRAMIDE**
 - Faculté de SESS-STAPS — département SESS
 - Institut d'ergothérapie

► 80, avenue du Général de Gaulle — 94000 Créteil
 - 8 **CAMPUS DUVAUCHELLE**
 - Faculté de SESS-STAPS — département STAPS

► 27, rue Magellan — 94000 Créteil
 - 9 **CAMPUS DE BONNEUIL-SUR-MARNE**
 - Inspé de l'académie de Créteil

► Rue Jean Macé — 94380 Bonneuil-sur-Marne
 - 10 **CAMPUS DE VITRY-SEINE**
 - EPISEN
 - IUT de Créteil-Vitry

► 122, rue Paul Armandgot — 94400 Vitry-sur-Seine
 - 11 **CAMPUS DE SÉNART**
 - Inspé de l'académie de Créteil
 - IUT Sénart-Fontainebleau

► 36-37, rue Georges Charpak — 77127 Lieusaint
 ► 240, rue de la Motte — 77550 Moissy-Cramayel
 - 12 **CAMPUS DE MELUN**
 - Faculté de santé

► 51, avenue Thiers — 77000 Melun
 - 13 **CAMPUS DE FONTAINEBLEAU**
 - Institut universitaire de kinésithérapie
 - IUT Sénart-Fontainebleau

► Route Hurtault — 77300 Fontainebleau
 • Institut d'Études Politiques de Fontainebleau
 ► 10, rue du Docteur Clément Matry — 77300 Fontainebleau
 - 14 **CITÉ DESCARTES**
 - Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

► Bâtiment Bienvenue, plot A
 ► 14-20, boulevard Newton — 77420 Champs-sur-Marne
 - 15 **CAMPUS DE TORCY**
 - Inspé de l'académie de Créteil

► 2, avenue Salvador Allende — 77200 Torcy
 - 16 **CAMPUS DE SAINT-DENIS**
 - Inspé de l'académie de Créteil

► Place du 8 mai 1945 — 93200 Saint-Denis
 - 17 **CAMPUS DE LIVRY-GARGAN**
 - Inspé de l'académie de Créteil

► 45, avenue Jean Zay — 93190 Livry-Gargan

Notes

[illegible]

Notes

[illegible]

Université Paris-Est Créteil (UPEC)
61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
www.u-pec.fr

Imprimé par DBprint CS10068

